

Articles mis sur le site de GHC depuis le dernier bulletin

<http://www.ghcaraibe.org/maj.html>

**PASQUIER de VARENNES (de Paris à Marie-Galante) et le chevalier de LA ROCHETTE,
major de Marie-Galante**

**LHOSTE de SELORGE, de Montargis (Loiret) à Marie-Galante, et l'alliance BOISSERET
Les GRAVIER du Quartier Dennery, Sainte Lucie
Habitants de la Grenade à Toulouse**

**Louis Marie Stanislas MARÉ d'AZINCOURT, grandeur et décadence d'habitants
de Saint-Domingue**

Anne Nanon - La mère du Chevalier de Saint George enfin retrouvée !

COMPTES RENDUS DE LECTURE

NOTA :

Quand vous commandez directement chez l'éditeur un livre dont nous avons fait un compte rendu, ayez la gentillesse de dire que vous l'avez connu par GHC. Merci !

Maïotte

Roman martiniquais inédit de *Jenny Manet*

Présentation de *Jacqueline Couti*

L'Harmattan, collection Autrement Mêmes

ISBN : 978-2-343-03194-1 • mai 2014 • 212 pages, 25 €

<http://www.editions-harmattan.fr/>

Extrait de la quatrième de couverture : « En 1896 le roman-feuilleton Maïotte enflamma l'imagination des lecteurs du journal de Saint-Pierre, Les Colonies. Portrait fidèle de Saint Pierre, Maïotte décrit avec truculence l'intimité de son aristocratie blanche. Alternant burlesque et tragique, cette histoire dévoile sa mentalité à travers ses interactions avec les domestiques noirs et les étrangers à l'île. Jenny Manet évoque le génie et l'esprit du pays et de la culture de l'époque. Dans Maïotte, les descriptions ethnographiques du spiritisme ou du quimbois, du carnaval ou encore des marchandes, soulignent la richesse et la complexité de cette fin de siècle. »

Nous pouvons ajouter à cette présentation que, outre la mise en scène très vivante et juste de ce « microcosme qui s'appelle la société martiniquaise », avec ses repas, ses fêtes, ses conversations, ses préjugés, on y trouve de belles descriptions des lieux, par exemple au début du roman la vue de Saint Pierre depuis le grand fromager qui existe encore, ainsi que des plantes et des fruits, et l'impressionnant cyclone du 18 août 1891.

Nous avons été fort intéressés aussi par l'introduction de Jacqueline Couti et par les annexes : chroniques de Jenny Manet dans le journal « Les Colonies » sur la condition des femmes et glossaire, bien utile pour les lecteurs qui ne sont pas familiers du vocabulaire des Antilles.

Jenny Manet est une Européenne mais le livre ne dit rien sur elle ; Jenny n'est peut-être même pas son véritable prénom puisque ses premières contributions au journal Les Colonies sont signées E. M. Qui était-elle ? d'où venait-elle ? pourquoi était-elle en Martinique ? combien de temps y resta-t-elle ? Cette œuvre démontre en tout cas son amour pour cette île.

Le droit des noirs en France au temps de l'esclavage

Textes choisis et commentés

Pierre H. Boulle et Sue Peabody

L'Harmattan, collection Autrement Mêmes

ISBN : 978-2-343-04823-9 • novembre 2014 • 292 pages, 29 €

<http://www.editions-harmattan.fr/>

Ce livre apporte sa pierre aux nombreuses publications, éditées depuis plus d'un siècle, sur le statut des noirs en France. Son originalité vient de l'impressionnante collection de textes variés, du XIV^e siècle (principe du sol libre de France) à 1848, qui met en valeur tout l'appareil juridique créé pour construire l'exception à ce principe en faveur des propriétaires emmenant ou envoyant leurs esclaves en France. Le parti pris des auteurs quant à la présentation matérielle de ces textes est clairement précisé en introduction et chacune des parties chronologiques est précédée d'une très utile synthèse. Il faudra se référer à cette précieuse série de documents authentiques chaque fois que l'on voudra aborder ce thème : impossible de généraliser de façon catégorique.

Une liste alphabétique par auteurs des ouvrages cités, l'index des thèmes et des personnes, la table chronologique des documents et la table des matières facilitent grandement l'utilisation de l'ouvrage.

Libres et sans fers
Paroles d'esclaves français
 Guadeloupe, île Bourbon (Réunion), Martinique
Frédéric Régent – Gilda Gonfrier – Bruno Maillard
 Fayard Histoire, février 2015, 18,50 €

Il s'agit de témoignages et déclarations d'esclaves dans la première moitié du XIXe siècle, relevés principalement dans des procès, tels qu'ils ont été transcrits par les greffiers des tribunaux ou repris dans les chroniques judiciaires par des journalistes dans la Gazette des tribunaux, la Gazette officielle de la Guadeloupe, l'Indicateur colonial de la Réunion, le Journal commercial de la Pointe à Pitre, mais aussi trouvés dans la correspondance des gouverneurs et le notariat de Guadeloupe. Des trois îles concernées d'après le titre, la Martinique est la moins présente, aucune source spécifique sur elle n'ayant été consultée par les auteurs, spécialistes deux d'entre eux de la Guadeloupe et l'autre de la Réunion. Il est dommage qu'ils n'aient pas trouvé un autre chercheur aux archives départementales du Morne Tartenson pour la Gazette officielle de la Martinique (l'essentiel de ce qui concerne la Martinique vient du livre de Schoelcher, Histoire de l'esclavage pendant les deux dernières années).

Les procès ne sont pas exposés dans leur continuité, les extraits étant regroupés selon les thèmes choisis. Les plus utilisés sont ceux de Joseph Havre à la Martinique ; Vallentin à Marie Galante ; Texier Lavalade, Amé Noël, Vaultier de Moyencourt, Lafranque, Douillard Mahaudière ¹, Lafond Barbotteau à la Guadeloupe. Nous n'avons pas relevé ceux de la Réunion.

Les documents utilisés (procès) pourraient ne privilégier qu'une certaine catégorie de la population et ce sont surtout des esclaves attachés à la culture qui sont concernés mais, grâce à la variété des témoins interrogés, le champ est élargi bien au-delà.

Classés en 5 grandes parties (raconter sa vie d'esclave, raconter son maître ; vies vouées au travail ; violence des maîtres, souffrance et violence des esclaves ; vie en dehors du travail forcé ; vivre libre et mourir), chaque chapitre (17 en tout) a pour titre une phrase d'une de ces déclarations : ce sont vraiment les « paroles d'esclaves » qui sont citées et analysées.

Outre les thèmes traditionnellement présentés quand il s'agit d'esclaves, comme le travail, sur les habitations ou en dehors, ou bien les différents types de châtiments, parfois réglementés, comme le fouet ou le bâillon, les chaînes, le cachot, ce sont tous les aspects de la vie quotidienne qui apparaissent de façon précise et documentée : les relations affectives ou de parenté entre personnes d'une même habitation ou d'habitations différentes, la santé, la consommation d'alcool et de tabac, le logement, l'alimentation, l'argent gagné, les vêtements ou la quasi-nudité, les déplacements en dehors de l'habitation, le marronnage, l'affranchissement, l'enterrement.

Un travail très neuf sur des documents rarement utilisés. Il en ressort une vision beaucoup plus complexe de la vie des esclaves et de leurs rapports avec leurs maîtres que celle habituellement présentée par les idéologues de l'esclavage. Des esclaves, sans doute, mais avant tout des personnes.

Notes (avec références précises de chaque citation), glossaire et index patronymique à la fin (qui prend aussi en compte les noms cités dans les notes).

Les troupes coloniales d'Ancien Régime
Fidelitate per Mare et Terras

Boris Lesueur, préface de *Michel Vergé-Franceschi* (directeur de thèse)
 Editions SPM, Collection Kronos, ISBN 978-2-917232-28-6, 534 pages, 45 €
www.editions-spm.fr, diffusion L'Harmattan <http://editions-harmattan.fr>
http://www.academia.edu/9915794/Les_Troupes_coloniales_dAncien_Régime_Fidelitate_per_mare_et_terras

Nous sommes très heureux de la publication de la thèse de *Boris Lesueur*, soutenue en 2007 à Tours. Rappelons en 2009 sa conférence à l'APECE (GHC 225, p. 5898) et son article sur « Les troupes royales aux colonies (1664-1792) », GHC 228, p. 6022-26 (article qui n'est pas cité dans sa bibliographie).

Ce thème, jamais étudié de façon approfondie et qui a exigé de longues recherches dans de nombreux fonds d'archives dont les chercheurs connaissent la complexité ², puisqu'il est à la croisée des histoires coloniale, maritime, militaire et sociale, est remarquablement traité et le livre fourmille d'informations présentées avec rigueur et clarté, en s'attachant à une chronologie précise, ce qui est précieux. Il s'agit de notre domaine géographique mais pas uniquement puisque aux Antilles et à la Guyane s'ajoutent le Canada et la Louisiane pendant une période historiquement limitée et des éléments sur l'île de France et Bourbon. Trois grands thèmes successifs : l'organisation des troupes et la logistique, puis les hommes, leur recrutement (« *il n'est pas possible*

¹ Voir notre article <http://www.ghcaraibe.org/articles/2014-art39.pdf> : « Le procès de 1840 à Pointe à Pitre – Lucile et sa famille ». Le livre était fini quand nous avons publié cet article qui n'a donc pas pu être pris en compte. La différence entre les deux descriptions du cachot de Lucile dans le même chapitre (p. 94 et p. 98) n'est pas relevée.

² La série E des Colonies a été très peu utilisée alors que de nombreux dossiers sont très riches : elle était aux ANOM, non numérisée à l'époque de la thèse.

de réduire le soldat des colonies à une seule figure »), et la vie dans les garnisons coloniales, enfin les guerres aux colonies (mais pas l'histoire des conflits) de Louis XIV à la fin de l'Empire, soit de 1689 à 1801, la « *seconde guerre de 100 ans* », successivement les guerres entre les populations coloniales puis la guerre de Sept ans, « *guerre aux colonies entre puissances européennes* », enfin les guerres menées par les troupes coloniales. Pour comprendre qu'il y avait des « *soldats de terre* » et des « *soldats de la Marine* », pour savoir en quoi consistaient les « *compagnies détachées de la Marine* » et le « *dépôt de l'île de Ré* », les « *garde-marine* », « *cadets des colonies à Rochefort* » ou « *cadets-gentilshommes des colonies* », connaître les conditions de vie des soldats et des officiers en poste aux Antilles et la terrible mortalité des premiers, découvrir quel a été le rôle des troupes françaises et des Antilles dans la guerre d'Indépendance américaine, comment les régiments coloniaux sont devenus régiments d'infanterie en 1792, comment se sont constituées les armées révolutionnaires en Guadeloupe ou à Saint-Domingue et tant d'autres sujets que nous abordons dans nos bulletins par « le petit bout de la lorgnette » à travers le destin d'individus³, ce livre est indispensable.

Les notes donnent la cote exacte de chaque document utilisé. Riche bibliographie. Index des noms de personnes, de lieux, d'unités et de vaisseaux.

Un ouvrage fondamental, à connaître et à faire connaître, pour mieux comprendre, entre autres, des pans entiers de l'histoire des Antilles.

**Marchands et négociants de couleur à Saint-Pierre (1777-1830)
Milieux socioprofessionnels, fortune et mode de vie – 2 tomes**

Abel A. Louis

L'Harmattan, collection Chemins de la Mémoire, janvier 2015

ISBN : 978-2-343-04926-7, 31 €, 978-2-336-30579-0, 35 €

Rappel (voir GHC NS 06, p. 18) :

du même auteur, chez le même éditeur, paru en juillet 2012, 3 tomes

Les livres de couleur en Martinique (des origines aux débuts de la Restauration)

38, 25 et 24 €

La présentation en 2 tomes n'est que matérielle. Il s'agit en fait d'un texte à pagination suivie, le premier volume comprenant les deux premières parties et le second volume la troisième et dernière, suivie des annexes, index, bibliographie et table des tableaux, graphiques et matières.

Le titre du livre résume à lui seul le propos et l'organisation de l'étude. Il s'agit bien ici des marchands et négociants (les deux termes, de « *distinction malaisée* », sont explicités au début ; ils sont souvent utilisés indifféremment pour une même personne), c'est-à-dire non des structures commerciales mais des hommes, « *depuis le petit boutiquier jusqu'au négociant* ». La première date (1777) est celle du début des minutes notariales conservées (grâce à l'édit de 1776), et la dernière celle de la fin de la Restauration, la durée entre les deux correspondant à deux générations. Saint Pierre était la capitale économique et le port d'exportation des denrées de Martinique et Guadeloupe vers les ports français par l'action des « *commissionnaires* ». L'étude, sur un corpus de 252 marchands et négociants de couleur, est organisée en trois parties, le milieu socioprofessionnel, les fortunes et revers, le mode de vie, en distinguant les étapes chronologique entre la fin du siècle des lumières et le début du XIXe siècle. Les sources utilisées sont essentiellement les notaires (près de 800 minutes), les registres paroissiaux puis d'état civil et la série géographique « *Martinique* » aux AD 972 et aux ANOM mais aussi beaucoup d'autres fonds d'archives et sources imprimées (voir les sources et bibliographie).

L'auteur souligne au début la difficulté initiale que nous connaissons bien pour les Livres, celle de leur identification, à cause du manque de patronyme, des naissances naturelles (et père inconnu) et des changements de prénom et surnom au cours de l'existence. Il dit avoir pu cependant constituer une trentaine de « *fiches prosopographiques* » (terme universitaire pour ne pas dire « *généalogique* »...), non reproduites dans son livre. Plusieurs personnes ou familles sont suivies sur une longue période.

Le sort de ces marchands de couleur de Saint-Pierre pendant la période d'occupation anglaise est peu évoqué, sauf les cas d'expatriés subissant « *exil ou déportation* »⁴ (manque de documents ? quid des archives anglaises sur le sujet ?). Dans les périodes étudiées, les années 1794-1802 sont souvent absentes. Cela voulait-il dire qu'il n'y avait plus alors de marchands de couleur dans la ville ? Au cours de cette période, les maisons de Saint-Pierre, vidées de sa population « *républicaine* » qui est partie en 1792 pour Trinidad ou la

³ Rappelons, parmi d'autres, notre article « *Ascension sociale à Cayenne - Descendance de soldats-habitants et d'artisans* » (GHC 56, janvier 1994, p. 962-966). Nous relevons par ailleurs que les sources utilisées en ce qui concerne des groupes familiaux (livres sur des sujets spécifiques) mènent à répéter le poncif trop répandu de métissage par pénurie de femmes blanches, que nuancent et contredisent les nombreuses études généalogiques publiées dans nos bulletins.

⁴ Parmi eux, Janvier Littée auquel l'auteur a consacré une biographie publiée en 2013 par L'Harmattan.

Dominique ⁵ et de là pour France, ou bien qui a été déportée vers Guernesey puis la France ⁶, sont occupées par les nombreux émigrés guadeloupéens, dont plusieurs notaires ⁷.

A la fin de la période étudiée, la situation des personnes impliquées dans « l'affaire Bissette » et le cas Pory Papy sont longuement étudiés.

La dernière partie, sur la vie privée « *se rapprochant progressivement du monde bourgeois* », famille, mariage et concubinage, religion, culture, habitat et mobilier, vêtements, alimentation, est particulièrement riche et peut faire prendre conscience au lecteur généalogiste de tout ce qu'apporte le notariat pour comprendre la vie des ancêtres.

Gros travail et abondante masse d'informations offerte, avec références précises en note. Bien entendu plusieurs pages sont des énumérations de marchandises, de personnes, de leurs activités, etc. : elles sont le témoignage du foisonnement de la vie commerçante de Saint Pierre. L'étude minutieuse, avec des comparaisons fréquentes entre Saint Pierre et les ports de commerce français et entre la Martinique et la Guadeloupe ⁸, ce qui apporte un éclairage supplémentaire, met en valeur la progression sociale et professionnelle au long de la période retenue.

PUBLICATIONS

NOTA :

Nous ne faisons de compte rendu de lecture que des livres reçus en service de presse. Sinon nous les annonçons dans cette rubrique « Publications ».

Georges Orselli, officier, gouverneur des Colonies et industriel : un patriote critique

Jean Orselli

L'Harmattan collection Biographies / Série XXe siècle

ISBN 978-2-343-04477-4, 15/10/2014, 386 pages, 38 € (30 € en version numérique)

<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=44704>

(gouverneur de la Martinique du 05/06/1946 au 05/09/1947 il organisa la prise de nombreuses réglementations nouvelles, la Martinique étant devenu un département le 1^{er} janvier 1947, en vertu de la loi du 19 mars 1946)

Patrick Labail nous signale un article en ligne sur Persée :

Entre pouvoir, argent et traditions familiales, le rôle des femmes dans l'ascension sociale des administrateurs coloniaux en Guyane française au XVIIIe siècle

Céline Ronsseray

Sextant : revue du Groupe interdisciplinaire d'Etudes sur les femmes

de l'Université Libre de Bruxelles, n°24, septembre 2006

et Outre-mers, 2008, volume 95, numéro 358-359, p. 187-204

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/outre_1631-0438_2008_num_95_358_4324

La Société d'histoire de la Guadeloupe annonce la publication de

Une géographie populaire de la Caraïbe

Romain Cruse

édition Mémoire d'encrier, Montréal, ISBN : 978-2-89712-202-7, 39,95 \$, 592 pages

Format numérique disponible : 29,99 \$

ISBN EPUB : 978-2-89712-203-4, ISBN PDF : 978-2-89712-204-1

<http://memoiredencrier.com/une-geographie-populaire-de-la-caraibe/>

et de

Saint-Pierre du Matouba à l'origine de la commune de Saint-Claude

Gérard Laffleur

Karthala, novembre 2014, ISBN 9782811111687, 24 €

⁵ Voir GHC 226, juin 2009, les deux articles de P. Bardin et Ph. et B. Rossignol, d'ailleurs cités par Abel Louis, sur les électeurs des députés de la Convention à la Dominique. Plusieurs « citoyens de couleur » sont signataires.

⁶ Voir GHC 211, février 2008, p. 5466, et 237, juin 2010, p. 6338.

⁷ 9 notaires de Saint-Pierre entre 1794 et 1802 (et certains au-delà, restés en Martinique) étaient des notaires guadeloupéens émigrés. Voir notre article « Notaires de la Guadeloupe au XVIIIe siècle », 2014-34.

⁸ Grâce aux livres de Frédéric Régent, Esclavage, métissage, liberté. La Révolution française en Guadeloupe, 2004, et d'Anne Pérotin Dumon, La ville aux îles, la ville dans l'île, 2000.

La conférence de l'APECE du 7 février portait sur le livre

**Indemniser les planteurs pour abolir l'esclavage ?
Entre économie, éthique et politique, une étude des débats parlementaires
britanniques et français (1788-1848) dans une perspective comparée**

Frédérique Beauvois

Dalloz, Genève, mars 2013, 64 €

<http://www.editions-dalloz.fr/indemniser-les-planteurs-pour-abolir-l-esclavage.html>

Monique Pouliquen signale la publications de

La colonisation des Antilles - Textes français du XVII^e siècle

Réal Ouellet

Collections de la République des Lettres (Université de Laval), éditions Hermann
en deux volumes, août 2014

Papier ISBN 9782705689001 et 9782705689018, 40,00 € chaque volume

<http://www.editions-hermann.fr/4477-la-colonisation-des-antilles-volume-1.html>

« Tous ces textes, établis sur l'original manuscrit ou publié, ont été annotés avec soin. Ils sont précédés d'une chronologie et suivis de divers appendices pour en faciliter la lecture : glossaire, notices biographiques sur les principaux personnages, liste descriptive Faune et flore, index onomastique et index thématique. »

Publication réservée à la famille :

**19 rue du Champ d'Arbaud
Une histoire créole**

Guy et Françoise Bougenot

Au coin des mots (www.aucoindesmots.fr/)

Réédition corrigée et augmentée de l'étude généalogique de 2010 sur les familles BOUGENOT, LATOUR, CASSARD/LAMY, DESNOUES, GUILLIOD, COLARDEAU, etc. (cf. GHC 242, décembre 2010, p. 6547), très belle réalisation, avec une riche iconographie, qui n'est pas dans le commerce mais *Françoise Bougenot* est disposée à échanger avec ceux qui voudraient la contacter à l'adresse :

francoise.bougenot@aucoindesmots.fr

Josette Rivallain (SFHOM) signale la parution de

Le lieutenant de Saint-Domingue

roman de *François Leboutoux*, préface de *Bernard Gainot*

Orphie, mars 2015, ISBN 9791029800160, 24 €

Éditions Orphie, ZA 71220 Chevagny sur Guye, <http://www.editions-orphie.com>

« 1793. Le vent révolutionnaire qui souffle depuis la France allume dans les Antilles de véritables incendies. »
Journal d'un jeune officier de marine que son service amena trois fois à Saint-Domingue.

Son précédent roman historique :

Les tambours de l'an X - chronique d'un exil haïtien

roman de *François Leboutoux*, préface de *Jean Métellus*

L'Harmattan, ISBN 9782747574105, 2004

« L'histoire de l'Institut National des Colonies, de son directeur Jean-Baptiste Coisson, et de ses cent élèves. »

Retrouver un ancêtre marin

Marine de guerre, marine marchande, marine de pêche

Christian Duic

Archives et culture, ISBN 9782350771977, 12 €

« Ce guide présente aux généalogistes toutes les sources et les méthodes longuement explorées par un spécialiste des archives maritimes. »

EN FEUILLETANT BULLETINS ET REVUES

Société d'histoire de la Guadeloupe

shg@wanadoo.fr

Bulletin 169, septembre-décembre 2014, ISBN 978-2-35897-377-9

Cinquantième anniversaire de la Société d'histoire de la Guadeloupe

Trentième anniversaire du musée départemental Edgar Clerc

<http://www.erudit.org/revue/bshg/2014/v/n169/>

- In memoriam *Père Maurice Barbotin* (1920-2013) (cf. GHC NS 13)
- *Danielle Bégot* : « Affamées de leur propre histoire » : les sociétés savantes d'histoire de la Caraïbe (XX^e-XXI^e siècles) (GHC n'est même pas mentionné : pas considéré comme « société savante » ou pas « de la Caraïbe » ?)
- *Gérard Lafleur* : Un membre fondateur méconnu de la Société d'histoire de la Guadeloupe, Renée Jeantet

- *Jean-Paul Hervieu, Henri Bangou, Évelyne Bouclier, Guy Indo, Gérard Lafleur et Alice Pierre-Joseph* : Témoignages de membres de la Société d'histoire de la Guadeloupe
 - *Henry Petitjean Roget* : Un peu d'histoire autour d'une exposition remarquable au musée Edgar Clerc
 - *André Delpuech* : « Espaces amérindiens - Archéologie en Grande-Terre de Guadeloupe » discours prononcé le 2 mai 2014 pour l'inauguration de l'exposition
 - *Matthieu Dussauge* : Victor Schoelcher (1804-1893) : itinéraire d'un collectionneur et humaniste au XIXe siècle
 - *Kevin Porcher* : Prendre et défendre le fort Fleur d'Épée pendant la bataille de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) en 1794
 - *Roméo Terral* : La rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre du départ de Félix Eboué (1938) à la fermeture de l'usine Darbousier (1981) (thèse d'histoire soutenue en 2013)
- Dans ce numéro, iconographie en couleurs

Outre-Mers - Revue d'histoire, SFHOM, 2^{ème} semestre 2014
Coopérants et coopération en Afrique, circulations d'acteurs et recompositions culturelles
(des années 1950 à nos jours)

ISSN 1631-0438. Le numéro : 30 €

www.sfhom.com - secrétaire générale, Josette Rivallain, sfhom4@yahoo.fr

La revue est disponible en version numérisée, de 1913 à 1930 sur Gallica et de 1931 à 2005 sur le site académique Persée, <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/outre>, les 5 dernières années restant en version imprimée seule.

Varia :

- *Michel Levallois* Le saint-simonien musulman Ismaïl Urbain (1812-1884) [né à **Cayenne** le 31/12/1912 ; voir GHC 149, juin 2002]

Documents :

- *Gérard Collomb, Arnauld Heuret* François Laveau, explorateur au **Maroni** (1887-1928)

Bibliographie critique :

- *Erick Noël* (dir) Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne, volume II, La Bretagne [voir GHC NS 12]
- *Frédéric Régent, Jean-François Niort, Pierre Serna* Les colonies, la Révolution française, la loi [voir GHC NS 16]
- *Willy Alante-Lima* Melvil Bloncourt, le communard marie-galantais ? [voir GHC NS 14]
- *Claire Bourhis-Mariotti, Marcel Dorigny, Bernard Gainot, Marie Jeanne Rossignol, Clément Thibaud* Couleurs, esclavage, libérations coloniales, 1804-1860 (Bécherel, Les Perséides, 2013)
- *Jean-Louis Donnadiou* Toussaint Louverture, le Napoléon noir [voir GHC NS 13]
- *Réal Ouellet* La colonisation des Antilles, textes français du XVIIe siècle (Paris, Hermann, 2014)
- *Christian Schnakenbourg* Beauport (1732-1990) Une grande aventure industrielle en Guadeloupe (Pointe à Pitre, Jasor, 2013)

Le Lien du Centre généalogique du Finistère, n° 132, décembre 2014

8 € port non compris, cg29@cgf.asso.fr, rue du commandant Tissot, 29200 Brest

La saga des Lezongar, 4^{ème} partie, la branche du Sénégal, par *Jean-François Pellan* (1^{ère} partie voir GHC NS 14 ; 2^{ème} partie GHC NS 15, 3^{ème} partie GHC NS 16). Très intéressants compléments par rapport à notre article, en particulier sur l'inventaire après décès à Paris de Jean George Lezongar et sa postérité jusqu'à nos jours ainsi que le sort et le décès, à Paris, de son dernier frère, Pierre Joseph.

Chronique d'histoire maritime
Publication de la Société française d'histoire maritime
n° 76, juin 2014, ISSN 0243-6671, 26 €

- *Jacques Gasser*, Un habitant-flibustier de la Martinique : Abraham MACHARIS (p. 55-65). Article très documenté sur ce flibustier, fils de Jacob, marchand habitant de la Martinique, et de Marie Vanbosusen, né en 1660 à la Martinique et marié en 1681 à La Rochelle avec Jeanne Gombauld ; et sur le troisième mari de sa mère (remariée à 50 ans le 04/03/1669), Louis Ancelin sieur de GEMOSAT, ingénieur topographe de la Marine, auteurs de nombreux plans et cartes.

Bakoua (Famille de Jaham) n° 33, janvier 2015

<http://www.bakoua.org> - <http://gw.geneanet.org/fdj>

41 rue Elie Fréron, 29000 Quimper

- La branche JAHAM DESRIVAUX (suite), *Pierre Molinard*
- Augustin BAUDIN (1745-1821), négociant et capitaine de marine marchande, *Tugdual de Langlais*
- Mon étrange aventure vécue sur l'habitation Maniba à Case Pilote, *Alain Molinard*
- 8 mai 1802, récit d'une survivante, par Mme Charles DUJON née Émilie DECOMIS

COOPÉRATION et COMPLÉMENTS

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Secours aux anciens colons de Saint-Domingue**, in **Louis Marie Stanislas MARÉ d'AZINCOURT** (2015-art02)

Nous avons consulté le dossier F/12/2769 (voir le dernier paragraphe de l'article) : Charlotte Dominique de Clinchamps d'Aubigny veuve Maré d'Azincourt avait bien demandé à bénéficier des secours aux anciens colons de Saint-Domingue mais seulement en 1843 (80 ans, domiciliée à Paris rue Tronchet ; elle mourra en 1846 à Saint Germain en Laye : voir article 2001-06 p. 4). La réponse a été négative : « En admettant que vous soyez en possession de tous vos titres, vous n'êtes plus apte à les faire reconnaître puisqu'un **arrêté ministériel du 13 janvier 1831 a fermé la liste d'admission à la date du 1^{er} juillet** de la même année. »

de *Monique Bocq-Picard* : **Les BEAUVARLET d'Abbeville et de Guadeloupe** (p. 1754, 1616, 1523, **1248-49**) et **BOUCHONY LORDONNET** (p. 1289)

MC/ET/XIX/951A, rentes, inscriptions au grand livre de la dette publique, n° 161, 16/10/1823 :

Jean Adrien BEAUVARLET, avoué à Pointe à Pitre, décédé le 04/02/1816, a pour héritiers ses quatre enfants mineurs, Auguste, César Adolphe, Siffrein, Elisabeth. La veuve, Catherine Marie Bouchony Lordonnet, est remariée avec Jean Baptiste Margaud. Ils ont été nommés tutrice et co-tuteur par le conseil de famille du 07/07/1818 et la vente de la rente de 200 francs est acceptée par un autre conseil de famille reçu le 06/06/1823 par « *le tribunal de 1^{ère} instance de Pointe à Pitre ayant les attributions de juge de paix* ». L'inventaire après décès du père a été fait par Me Vincent à Pointe à Pitre le 26/02/1816.

NDLR

Les minutes conservées en France de Me Vincent ne commencent que le 03/01/1818. Mais nous avons recherché chez Me Delacour et trouvé le 15/10/1823 (XIX/967) le dépôt par Pierre Auguste Vaucrosson de pièces concernant la succession de Jean Adrien BEAUVARLET : acte de décès, intitulé de l'inventaire, conseils de famille des mineurs.

Le contrat de mariage a été établi le 18 brumaire III (31/10/1794) par l'agent consulaire français de Philadelphie. Le conseil de famille du 07/07/1818 (amis à défaut de parents en ligne paternelle et en ligne maternelle Catherine Payard veuve de Siffrein Bouchony Lordonnet, aïeule, et Stanislas Siffrein Bouchony Lordonnet, oncle) confirme la tutelle à la mère qui va se remarier et la cotutelle à son futur époux et, comme « *la mère tutrice qui passe à un deuxième mariage perd l'usufruit des biens de ses enfants* » (article 395 du code civil), le conseil fixe la pension des enfants à 9 000 livres argent des îles, dont 6 000 pour les deux aînés, Auguste et César dit Adolphe, en France pour études, et 3 000 pour les deux plus jeunes, en Guadeloupe. Un second conseil de famille le 27/05/1822 (idem pour la lignée maternelle), confirmé le 06/06/1823 par le tribunal de 1^{ère} instance de Pointe à Pitre, décide de vendre la rente de 200 francs inscrite au grand livre de la dette publique par le père le 12/06/1813, pour faire face aux frais de l'éducation en France d'Adolphe. Jusqu'à présent les sr et dame Margaud, habitants propriétaires à Sainte Rose, ont fait face aux dépenses « *par des envois de sucre de leur habitation, mais aujourd'hui la non valeur de cette denrée les met dans l'impossibilité d'effectuer les remises en France* ». Ils ne veulent pas, en faisant revenir le jeune homme âgé de 16 ans en Guadeloupe, lui faire perdre « *en un moment le travail et les succès de 6 années* », alors qu'il est « *dans la partie la plus intéressante de son instruction vers laquelle il a marché à pas rapides*. »

de *Claudie Dussert* : **Testament CAYRÉ, partant pour le Cap Français : Deux frères CAYRE (CAYRÉ) à Saint-Domingue** (NS 15 p. 36)

Le 28 mars 1783 Guillaume Jean François Xavier CAYRÉ, natif de la paroisse Saint Etienne de Toulouse, âgé de plus de 25 ans, fils de + Germain, marchand détailliste de Toulouse, et Guillemette Berdoulat, à la veille de partir pour le Cap Français, fait son testament. Il donne à sa mère sa légitime et la nomme son héritière particulière ; il nomme son héritière universelle dlle Marie Rose Thérèse CAYRÉ sa sœur, habitant Toulouse. Toulouse, Me Arnaud, 3^E 10869, 28/03/1783

de *Claudie Dussert* : **Famille BORDIER, à Toulouse et au Cap** (NS15 p. 20 et 16 p. 4)

Le 15 juillet 1792 Marie CHAUVET, veuve de François BORDIER notaire au Cap Français, habitante de Toulouse rue Croix Baraignon, vend à Louis GONIN, négociant, habitant de Toulouse paroisse du Taur, le domaine appelé La Maymie qu'elle possède à Saint Orens de Gameville (31), avec maison de maître, logement pour les maîtres valets, cour, jardin, verger, vignes, bois, prés, une métairie dite Lamongete, une maison pour le logement d'un brassier, et autres prés, le tout de 80 arpents. Elle les a acquis de Mr Gilles Arrazat, professeur royal de la faculté de médecine de Toulouse le 6 juillet 1789 (Me Campenon) et lui-même de dame Madron épouse Delpy et Jacques Sernin Delpy son beau-père le 25 avril 1779 (longs détails). Prix, 24 000 livres, y compris le mobilier détaillé.

Toulouse Me Pratviel, 3^E 21584, 15/07/1792

de *Claudie Dussert* : **Joseph François de FOULQUIER, intendant de la Guadeloupe puis de la Martinique** (NS 16 p. 20)

Le 29 janvier 1793 la citoyenne Marie FOULQUIER, ci-devant religieuse « au couvent de lanontiadé à Alby » (l'Annonciade à Albi), habitante du présent lieu, constitue son procureur le citoyen Jean Louis Foulquier son frère, avec qui elle habite, pour se transporter à Toulouse et retirer des mains du receveur près le tribunal les 50 livres de la pension viagère établie en sa faveur sur la succession de feu le citoyen Foulquier, intendant de la Martinique
Toulouse Me Pratviel, 3^E 21585, 21/01/1793

de *Claudie Dussert* : **Michel Mathieu DAGUZAN Le Cap** (NS 15 p. 27 et 16 p. 5), **et DANGREZAS**

Le 16 juillet 1782 Michel Mathieu DAGUZAN, ancien négociant au Cap Français, demeurant rue de la Porterie, paroisse Notre Dame de la Daurade, et Me Jean Gérard DANGREZAS, avocat en parlement, habitant rue du Pied Montardy, paroisse de Saint Etienne, ont procédé au règlement de compte des avances que Daguzan a faites à Dangrezas, soit à Saint-Domingue soit depuis son retour en France, se montant à 38 265 livres argent de France. Dangrezas cède à Daguzan pareille somme à recevoir sur ce que lui doit le marquis de Fontenilles suivant l'acte du 9 août 1779 (Me Doré au Cap Français).
Toulouse Me Daubert, 3^E 13906, 16/07/1782

NDLR

Jean DANGRÉZAS, négociant de Toulouse natif d'Auch, était parti de Bordeaux pour Saint-Domingue, à 36 ans, le 02/10/1771 et de nouveau, à 42 ans, le 19/02/1777, pour Le Cap, cette fois prénommé Jean Gérard et dit avocat au parlement de Paris (AD 33, 6 B 54 et 56).

de *Claudie Dussert* : **Les frères Jean Louis et Antoine ROUGÉ nés au Cap** (NS 15, p. 25)

La première procuration d'Antoine ROUGÉ est du 24 mars 1779. Il demeure chez sa mère, rue Saint Remezy, paroisse Notre Dame de la Dalbade, et comme légataire particulier de feu Antoine CASSE, il donne procuration à François DU CORAIL de STE FOY, avocat en parlement, à Paris rue Portefoix hôtel de Wiederspach (sic) paroisse St Nicolas des Champs, son cousin, pour recevoir en son nom des exécuteurs du testament du sr Casse (Me Armet, 03/10/1775) la pension annuelle et viagère de 3 000 livres qui lui est léguée.
Toulouse Me Daubert, 3^E 13904, 24/03/1779

de *Claudie Dussert* : **Pierre FABRE PERIER marchand bourgeois à la Martinique** (NS 16, p. 13)

Le 3 mai 1751, procuration par Jean Laprade, marchand garnisseur, et Pierre Gilibert cadet, marchand boutonnier, habitant à Toulouse, à Pierre FABRE PERIER, marchand bourgeois à la Martinique, résidant au Fort Royal, à présent à Toulouse et à la veille de son départ pour la Martinique, pour retirer des sieurs GOUJON frères, marchands au Fort Saint Pierre, pour le sieur Laprade 462 livres pour marchandises livrées à vendre à moitié profit, le 8 octobre 1749, et 47 livres pour marchandises aussi livrées par accord verbal, et pour le sieur Gilibert 256 livres pour marchandises livrées le 7 novembre 1749 à vendre à moitié profit, et 23 livres pour autres marchandises livrées. Si la vente n'a pas été faite, la faire, et envoyer l'argent.
Toulouse, Me Cabissol, 3^E 10743, 03/05/1751

NDLR

D'après l'acte cité dans le bulletin 16, Fabre Perier avait dû au moins récupérer l'argent dû à Gilibert.

de *Patrick Labail* : **Joseph Edgar DU MOSÉ HOÛEL du PREY de LA RUFFINIÈRE** (NS 13 et 14 et GHC 237, juin 2010, page 6341)

Né le 14 février 1848 à la Trinité, Martinique, fils de Louis Joseph Adraste et de Julia Herminie GUYARDET.
Entre dans l'artillerie de marine le 5 novembre 1866. Sous-lieutenant le 26 janvier 1871. Lieutenant en second le 26 janvier 1873. 1^{er} janvier 1874 à Lorient, 8^{ème} batterie. Au 1^{er} janvier 1875 et en 1876 en service au Sénégal, 6^{ème} compagnie d'ouvriers. Lieutenant en premier le 1^{er} avril 1876. Capitaine en second le 29 janvier 1879, en service au régiment de Cherbourg.
Au 1^{er} janvier 1881 en service à Brest détaché à la Direction de l'Artillerie, sous la direction de Jean Marcel Poëte, colonel d'artillerie de marine.
Cherbourg 15/06/1883, naissance à 9 heures du matin de Henri Paul Porthos.
Au 1^{er} janvier 1885 affecté au régiment de Toulon et le 1^{er} janvier 1886 au régiment du Sénégal. Capitaine commandant le castel de **Gorée**. Décès à l'hôpital militaire de Gorée le 4 novembre 1886.
Noter que son fils choisira l'artillerie pour son service effectué entre 1904 et 1906 au 10^{ème} régiment d'artillerie stationné à Rennes.
Sources : Annuaire de la Marine et des Colonies. Etat des officiers de la Marine 1881-1886 (via Geneanet, Gilles Jogerst). Site : ecole.nav.traditions.free.fr puis promotions.

NDLR

Merci pour l'indication de ce site, à explorer ! Rappel extrait de ce site :

« Sous l'Ancien Régime, les Gardes-marine sont de jeunes gentilshommes choisis et entretenus par le roi dans ses ports pour apprendre le service de la marine, et en faire des officiers. Ils sont organisés en compagnies, réparties dans les ports de Brest, de Toulon, et de Rochefort. [...]. Les compagnies des gardes-marine correspondaient sous l'ancien régime à l'École navale actuelle. »

de *Patrick Labail* : **THERON in Martiniquais en Tarn et Garonne** (GHC 122, janvier 2000, page 2741)

Source : Tableau généalogique, historique, chronologique et géographique, 1787, 4^{ème} partie, de la Motte et de Comble Waroquier. Page 343.

« Jean Pierre THERON, marié par contrat passé devant Lefebvre, notaire du Fort Royal, isle de la **Martinique**, le 7 juillet 1743, à Dlle Ambroise BENOIST de CORBIGNY, fille de feu Jean Baptiste Benoist de Corbigny, officier de cavalerie et de dlle Louise RENAUD ;

Présents : Jean THERON père, demeurant à la Rivière Salée île de la Martinique ; Louis THERON frère ; Pierre PINEL sieur de St LAMBERT, capitaine major de milice ; Alexis REQUI négociant ; Jean LEBOEUF ami ; et du côté de la future, Jean FONTAN et Dlle Marie Catherine BENOIST de CORBIGNY, sœur ; Mre Jean ACHIER Conseiller du Roi du Conseil Supérieur de la Martinique ; Pierre Louis DUPREY, écuyer, capitaine de milice ; Philippe PINEL sieur de la PALUN, capitaine de cavalerie ; Jean Louis LESUEUR DESNOYERS, lieutenant de grenadiers, et dame Hélène OLIVIER son épouse ; Adrien BARREAU, ancien officier de cavalerie ; Geneviève GRATEAU épouse de Joseph EMMANUEL, Conseiller du Roi, Lieutenant de l'Amirauté et Procureur du Roi au Siège Royal, et dlle Geneviève EMMANUEL sa fille ; François et Cardinal du QUESNOY, Jean VESIERES, François ROBLOT, Bruno ROBLOT, Louis COULANGE, tous officiers de milice de cette isle, amis ».

Nb Jean THERON s'est marié en 1697 avec Suzanne de PECHOLIER.

de *Philippe Gautret* : **Les JUSTON en Guadeloupe, du XVIIe au XIXe siècle** (p. 1622-1629) : **certificats de résidence aux archives municipales de Bordeaux**

Joseph Charles JUSTON BELLEVILLE (p. 1623) fait l'objet d'un certificat de résidence à Bordeaux le 4 floréal an 3 (23/04/1795) : « *cultivateur américain, quartier le Petit Bourg isle Gouadeloupe* », 70 ans, 5 pieds 2 pouces, cheveux châtain, yeux gris, nez effilé, visage ovale, il demeure cours Tourny maison appartenant au citoyen Dumas où il réside depuis le 18 prairial an 2 (06/06/1794).

Les 4 volumes dits « Inventaire sommaire de la période révolutionnaire » aux Archives municipales de Bordeaux (qui vont fermer fin 2014 pour un an, pour déménagement) ont des index.

Ces registres contiennent énormément de certificats de résidence « d'américains » venant de Saint-Domingue et aussi de Guadeloupe. Je ne sais s'ils ont été étudiés et ont fait l'objet d'un relevé.

Ils s'intitulent et sont cotés :

- I 28 : 1793-an II, certificats de résidence;
- I 29 : an III-an IV, id.
- I 30 : 1793-an VIII, id.
- I 31 : 1791-1793, id.
- I 32 : an II-an VIII, id.
- I 33 : 1789-an V, "demandes de passeports";
- I 35 : « an V-an VIII, laisser-passer délivrés par le Bureau central à des citoyens venant de Philadelphie, Saint-Domingue, etc.; an V-an VI, répertoires contenant les noms des personnes qui ont obtenu des passeports (?) (incomplets) ».

Malheureusement, vérification faite, c'est assez décevant, car les cotes I 31, I 32 et I 33, ne sont pas consultables ; quant aux autres cotes ce sont des épaves (en grandes parties brûlées), sauf I 29 (247 feuillets)

NDLR

Merci à *Philippe Gautret* pour cette recherche faite à notre demande, à partir d'une référence imprécise dans les papiers Debien.

Nous supposons, à tort, Joseph Charles JUSTON BELLEVILLE mort au camp Saint Jean. Il avait donc quitté la Guadeloupe avant l'arrivée de Victor Hugues (02/06/1794).

de *Philippe Gautret* : **Certificats de résidence à Bordeaux, Jacques RUILIER BEAUFOND in La famille RUILIER et ses alliés, 12 générations en Guadeloupe** (Numéro spécial, GHC, 1990)

Le certificat de résidence de Jacques RUILIER BEAUFOND (p. 66, E 1.2.7.2) : né à l'Anse Bertrand en 1766 et marié au même lieu en 1786 avec Elisabeth TRENIS, née à Bordeaux en 1767), est daté du 24 thermidor V (11/08/1797) : le citoyen « *J^s Ruillier Beaufond, prop^{te} américain en sucrerie quartier de St Bertrand Grande Terre isle Guadeloupe* », 29 ans, 5 pieds, cheveux et sourcils noirs, front moyen, yeux châtain, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond, visage ovale et plein, demeure actuellement cours de Tourny n° 35 maison du citoyen Cazauba, y réside depuis le 1^{er} May 1792 (v. s.) jusqu'à ce jour. »

de *Murielle Mestreau* : **GRANIER de CASSAGNAC, branche de la Guadeloupe** (article 2013-05)

Vous dites en page 3 que Caprais GRANIER de CASSAGNAC (1b.5) serait sans alliance.

Or en dépouillant les registres de Guîtres (33-Gironde), j'ai trouvé le décès le 29/03/1929 de Berthe Marie GRANIER CAPRAIS de CASSAGNAC, dite fille de Caprais GRANIER de CASSAGNAC et d'Alexandrine de SAINT GERMAIN et née le 22/03/1847 à Charly sur Marne (02-Aisne).

NDLR

Merci pour cette information.

Nous avons recherché sur Geneanet cette famille et trouvé en effet dans l'arbre de *Gérard Cresseux* (gegres) ce Caprais (seul enfant noté du couple de Pierre Paul et Ursule Lissagaray), né le 06/05/1818 à Avéron-Bergelle (Gers, 32) et marié le 21/11/1843 à Marigny en Orxois (Aisne, 02) avec Alexandrine Euphrosine BILLIEUX de SAINT GERMAIN (o 17/06/1819 Marigny en Orxois), fille de Gabriel Alexandre et Marguerite Alexandrine LEGROS. Mais pas de descendance notée dans cet arbre.

Dans l'arbre, toujours sur Geneanet, de *Michel Lombard*, pas d'autre information pour Caprais que sa date de naissance mais en revanche toute la fratrie, soit 3 enfants du premier mariage de Pierre Paul avec Elisabeth Gabrielle de Lestrade et 8, dont Caprais, de son deuxième mariage avec Ursule de Lissagaray (des dates, sans lieu).

Enfin, recherche faite dans le registre de Charly sur Marne, outre Berthe Marie il y eut au moins Berthe Angèle Marie (o 11/02/1848) et Paul Albert (o 06/07/1849). Caprais était médecin.

d'*Ariane Michel* : **Gaspard Thérèse de BURES** (NS 12 p. 4) et **Famille GASPARD en Guadeloupe** (articles p. 4798-4801 et p. 5884-85, 4951-59, 4971, 4912-15, 3698 ; question 02-113, p. 5367, 3698, 3640, 3613-3614, 3584)

J'ai consulté le dossier Légion d'honneur de mon ancêtre Gaspard Thérèse de BURES (LH/394/42, 24 vues). Voir sa carrière en NS 12. A sa mort en 1836 (d'une attaque d'apoplexie après une maladie de 5 ans) ses héritiers sont sa veuve, après 30 ans de mariage, née Ursule LAROCHE, demeurant à Bourges (commune en biens et donataire ; 52 ans), et leurs deux filles, héritières chacune pour moitié, Félicie et Joséphine de BURES, lingères à Paris, seules survivantes de 8 enfants dont 6 garçons. En dépit d'une longue et valeureuse carrière militaire (34 ans) de son époux, fidèle à la République puis à son empereur, et de cette Légion d'honneur pour ses hauts faits d'armes dans les Antilles, en Europe et en Prusse orientale et parmi les premiers récipiendaires de cette décoration, le Ministère responsable des pensions des anciens combattants a fait bien des misères à madame de Bures avant de lui verser sa pension de veuve.

de *Philippe Clerc* : **Famille LEQUOY (Martinique et Grenade)** (article 20145-4)

A propos des enfants issus de Louis LEQUOY et Jeanne MITOTET, on peut rajouter (source : Personnes et familles à la Martinique au XVIII^e Siècle, Tome 2, J. Petitjean Roget et E. Bruneau-Latouche) qu'ils sont tous les 5 nés à Paris et :

1.1 Jeanne : son mari François LE VASSOR était veuf de Léonarde FOUCHER

1.2 Marie Anne : son mari Nicolas LE VASSOR de LA CHARDONNIÈRE, était veuf d'Anne RENOULT

1.4 Philippe : son épouse Marie LE BOUCHER était veuve de Richard JOURDAIN DUBOIS

1.5 Jacques : son épouse Marie Angélique ROLLAND de VAUX était veuve de Médéric LESCAUDE de SAINT-AUBIN

1.4.3b.2a Jacques François LEQUOY de MONTGIRAUD

ax Marie Elisabeth de BELTGENS

ajouter avant Jeanne Sophie b 06/12/1784 :

1 fils + 16/09/1770 La Grenade, environ 4 mois

2 Magdeleine Rose Céleste

o 21/12/1772 b 25/04/1774 La Grenade ; p François de Beltgens ; m Marie Magdeleine de Beltgens

(source : Registres de la Grenade en ligne, British Library)

de *Philippe Clerc* : **Habitants de la Grenade à Toulouse** (article 2015-3)

Sur le site des Archives départementales de la Seine Maritime, dans les Inscriptions maritimes, quartier du Havre, 6P, rôle des bâtiments de commerce, on trouve (cote 6P6_8, 1771, vue 451/738), embarqué au Havre le 17/11/1770 sur le Saint Michel, pour la Martinique, avec d'autres passagers, le couple :

1b.1 Marie Clotilde Adélaïde MIGNOT de VAUCONNU

x Pierre Henri CASSÉ

- le Sr Pierre Henry CASSÉ, habitant natif de la Grenade, natif de la Grenade, âgé de 32 ans, fils de feu Pierre Henry et de Marie Françoise de LA TOUCHE, connu des Srs Baudry et Boulogne

- la D^e Clautilde Adélaïde DEVAUCONNU épouse du Sr Cassé, native de la Grenade, âgée de 16 ans, fille de Paul et Claudilde BABONNEAU, idem
- Marie Reine DENIS, sa fille de chambre, native de Biche en Lorraine [Bitche, Moselle, 57], âgée de 24 ans, fille de feu Barthélemy et de feu Sophie NEEPLER [KNOEPFLER d'après des arbres du Genenanet]
- Jacob, nègre créole, âgé de 43 ans, appartenant au Sr Cassé
- Jazon, idem, âgé de 15 ans, idem.

de *Bernadette et Philippe Rossignol*: **BOURDAISE de MONTÉРАН et LE PELLETIER de LIANCOURT** (p. 340-341) et **PERRIOLLAT** (03-222 PERRIOL(L)AT, p. 6325, 5501, 5057, 4725, 3976, 3947 et « De la Drôme aux Isles » cf. p. 6325)

Chez Me Auguste Mollenthiel, 10/09/1832, remise par Dominique Bernard DELRIEU, mandataire des héritiers LE PELLETIER à Alexandre Auguste PERRIOLLAT leur nouveau mandataire, domicilié à Saint Pierre de la Martinique mais depuis quelques jours à Basse Terre, de leur **habitation sucrerie dite Beausoleil à Basse Terre Extra muros** ; détail des meubles « en déficit dû à l'ouragan du 26 juillet 1825 », bâtiments, ustensiles, etc. Recollement par rapport à l'inventaire fait lors de la remise de l'habitation par Louis AUBIN à DELRIEU (Me Michel, 10/05/1825).

Etat des héritiers LEPELLETIER en 1832 :

- Marie Élisabeth BAILLARDEL de LAREINTY veuve de Jean Joseph LEPELLETIER DES TOURNELLES, demeurant au Fort Royal, comme tutrice légale de sa fille mineure et unique Marie Victoire Désirée Lepelletier Destournelles (inventaire après décès de son père, Me Leyritz, Fort Royal, 07/10/1829) ;
- Louis Antoine LEPELLETIER de LIANCOURT, habitant propriétaire au Trou au Chat, Martinique ;
- Jean Marie LEPELLETIER de MONTÉРАН, propriétaire demeurant à Paris rue de Chaillot n° 52 ;
- les héritiers de Mme de MAUPEOU née Louise Élisabeth LEPELLETIER de LIANCOURT leur sœur germaine.

TROUVAILLES

de *Françoise Dumont* : **Michel PLAISANT, économe d'habitation au Cap**

En 1785 Me Jean Baptiste Plaisant, vicaire de la paroisse Saint Patern d'Orléans, au nom et comme fondé de la procuration de son frère Michel PLAISANT, « *ci-devant jardinier à Orléans et actuellement économe d'habitation au Cap Français, isle St Domingue* », vend un jardin enclos de mur avec maison, à Orléans hors ville, paroisse Saint Vincent, appartenant à Michel en vertu d'une adjudication sur licitation entre lui et ses frères et sœurs.

Journal de l'Orléanois, 29/07/1785, annonce 2335 (en ligne site Aurelia).

de *Claudie Dussert* : **Jean Baptiste LAUTIER, « américain »**

Le 25 novembre 1782 Dominique Libres, laboureur habitant à la Joucasse, paroisse de Croix Daurade, confesse devoir à Jean Baptiste LAUTIER, « américain » habitant à Toulouse faubourg et paroisse Saint Etienne, 240 livres pour la vente d'une paire de bœufs qu'il vient de lui faire et qu'il paiera moitié à Noël et moitié à la fête de Saint Barthélemy.

Toulouse, Me Pratviel, 3^E 21574, 25/11/1782

NDLR

Jean Baptiste LAUTIER est né au quartier des Nippes, Saint-Domingue : voir GHC nouvelle série 15, p. 37.

de *Claudie Dussert* : **VIANEY, mort à Léogane, et GRASSET, du Port au Prince**

Le 19 mai 1773 sont présents chez le sieur Estienne Vianey, près le Puits des Augustins, paroisse Saint Etienne, le dit Estienne Vianey, négociant habitant de Toulouse, héritier de droit de Blaise Vianey, décédé à Toulouse et d'autre Estienne **VIANEY** aîné, **arpenteur juré à Léogane**, décédé le 11 juin 1740, ses frères germains, d'une part, et Jean Baptiste Ciro Saint Amour, contrôleur des actes au bureau de la Bastide d'Armagnac, faisant au nom de Jean Marie **GRASSET, négociant au Port au Prince**. Vianey expose que, le 10 février 1766 (Me Chaufrand, Toulouse), avec son frère, feu Blaise Vianey, il a consenti en faveur de Me Jacques MOLIN, prêtre titulaire de la fondation de feu Me Blaise Bessery au lieu de Saint Porquier, une procuration pour se transporter à Léogane pour s'emparer de tous les biens de la succession de leur frère Estienne Vianey dans la dite ville ; pour indemniser Me Molin « du voyage d'outre-mer qu'il ne faisait que pour leur faire plaisir » il lui donnèrent la moitié de tous les biens, immeubles et sommes dépendant de la succession de leur frère. N'ayant aucune nouvelle de lui ils établirent une autre procuration le 25 mars 1771 (même notaire) en faveur de Jacques Cabos, praticien habitant de Toulouse, pour se transporter à Léogane et recueillir la succession, aux mêmes conditions mais seulement en cas de décès de Me Molin. Estienne Vianey a depuis appris le décès Me Molin et, vu que le sieur Cabos est resté dans l'inaction et n'a pas daigné se rendre à Léogane, il établit une nouvelle

procuration au nom dudit sieur Grasset, aux mêmes conditions (long détail de la procuration), pour faire rendre compte au sr George de L'Herm, leur procureur ci-devant fondé et à Mr Thomas, procureur des biens vacants pour le Roi à Léogane qui a inventorié les effets d'Etienne Vianey aîné, et aussi aux héritiers de Me Molin de ce que ce dernier a pu recevoir des dits biens.

Suit un acte de notoriété le même jour établissant que du mariage de feu Sébastien VIANEY avec dlle Marguerite Delmas, habitants de Toulouse, il n'y a eu d'autres enfants qu'Etienne, mort aux îles en 1740, Blaise, décédé à Toulouse le 10 août 1767, et autre Etienne Vianey, vivant, habitant de Toulouse. Les deux premiers n'ont laissé aucune postérité légitime et le dernier, né le 6 novembre 1697, est le seul survivant et par conséquent le seul héritier de ses deux frères.

Toulouse, Me Pratviel, 3^E 21565, 19/05/1773

NDLR

Décès à Léogane le 11 août (et non juin) 1740 de VIANEY, sur l'habitation de M. Fasse : prénom, âge et lieu d'origine en blanc.

Le sieur CABOS est peut-être sorti de l'inaction pour se rendre à Saint-Domingue puisque, le 18 janvier 1774, il faisait donation au sieur Sermet « *du quart des successions d'Étienne et Blaise VIANEY, frères, natifs de Toulouse, dont la moitié a été donnée audit sr Cabos par leur frère Étienne Vianey premier du nom* » (25/03/1771 Me Chaufrand Toulouse) ; mais il devait alors se transporter « en Amérique » pour se mettre en possession desdites successions... et d'autres à la Martinique ! (voir GHC Nouvelle série 15 p. 32). Il semble faire un commerce de ces procurations et donations.

Le 24 août 1775, décès à Léogane de Jean (et non Jacques) MOLIN, environ 48 ans, natif de Lyon.

de *Claudie Dussert* : **Pierre TARTAS, maître en chirurgie du Cap**

Le 1^{er} mars 1784 Jean Cantegril cadet, boucher, habitant de Toulouse, vend à Pierre TARTAS, maître en chirurgie du Cap Français, des vignes sises à Pibrac, moyennant mille livres présentement payées en 41 louis d'or et autres monnaies.

Toulouse, Me Pratviel, 3^E 21575, 01/03/1784

de *Claudie Dussert* : **Michel David HEDUIT DUVAL et ses débiteurs au Port au Prince**

Le 7 juin 1786 Jacques Fournil, maître forgeron à Toulouse, vend à Michel David HEDUIT DUVAL, américain, habitant de Toulouse, partie d'une maison hors la nouvelle porte Saint Cyprien sur le grand chemin à prendre du côté du jardin qu'il lui a précédemment vendu le 17 avril, et partie du jardin derrière. Prix : 3 000 livres, payées en écus de 6 livres.

L'année suivante, le 23 mars 1787, Michel David HEDUIT DUVAL, habitant de la paroisse Saint Nicolas hors ville, « *ayant intérêt d'éviter l'égarément de deux reconnaissances à lui faites* » le 3 mai 1785, alors qu'il partait pour France, par Me Sollier, huissier du Port au Prince, faisant ensemble 7 267 livres, les fait enregistrer par le notaire. La liste des créances à faire rentrer est donc donnée : 348 livres du sr THOURS, 1 145 livres du sr de LAPRÈS, 850 livres et 549 livres du sr COMPAGNON, 56 livres du sr ST MARTIN, 2 800 livres du sr SOLLET, soit 5 749 livres pour la première reconnaissance, et 2 227 livres laissées en dépôt à Me SOLLIER pour faire ratifier la liberté de la mulâtresse Marie Amélie Valdu.

Le 7 juillet 1789, ayant appris le décès de Jean DESBORDES, négociant au Port au Prince, à qui il avait donné sa procuration en mars 1787 (même notaire), pour faire rendre compte à Me SOLLIER, huissier au Port au Prince, des 7 267 livres qu'il lui devait, établit une nouvelle procuration en blanc pour récupérer auprès des héritiers ou exécuteur testamentaire de Desbordes les sommes perçues et les papiers confiés.

Toulouse, Me Pratviel, 3^E 21578, 07/06/1786 , 21579, 28/03/1787, 31581, 07/07/1789

NDLR

Michel David HEDUIT DUVAL était natif de Rouen et avait séjourné « en Amérique » pendant 30 ans : voir GHC NS 14, p. 26.

Jean DESBORDES est décédé au Port au Prince le 28 septembre 1788 : négociant, natif de Jarnac en Saintonge, 53 ans.

de *Claudie Dussert* : **Antoine LACAZE, « américain », et Paul RAYNAL orfèvre au Cap Français**

Le 17 mai 1786 Antoine LACAZE, américain, résidant actuellement à Montauvir, paroisse de Flourens au diocèse de Toulouse, donne procuration à Arnaud PUJOS dit CASSAGNIARE, natif de Toulouse et habitant de la ville du Cap Français, pour faire rendre compte à Paul RAYNAL, marchand orfèvre résidant au Cap, de toutes les sommes qu'il lui a remises à différentes époques, clôturer le compte, etc. Il ne sait pas signer.

Toulouse, Me Pratviel, 3^E 21578, 17/05/1786

NDLR

Arnaud PUJOS CASSAGNARD mourut en mer le 22 juin 1790 : voir acte suivant.

de *Claudie Dussert* : **PUJOS CASSAGNARD du Cap, décédé en mer**

Le 13 juillet 1790 demoiselle Marguerite Madeleine Françoise PUJOS, pensionnaire au couvent des dames religieuse St Pantaléon de Toulouse, native de la paroisse Saint Marc de Saint Domingue, « *filie unique et moindre de 25 ans, seule en droit de se dire et porter héritière ab intestat de feus sieur Arnaud PUJOS CASSAGNARD, négociant demeurant au Cap, et de dame Marguerite VIÉ* », décédée aux îles, assistée à cause de sa minorité de Guillaume Charles Lalanne son cousin germain, négociant, nommé son curateur la veille, a appris que son père serait « *décédé en mer le 22 juin dernier dans le navire Le Darcy, capitaine M. Le Kater* » et qu'il a été fait un inventaire des malles et effets chargés sur le navire en présence du capitaine et du sieur Raymond l'ainé, négociant à Bordeaux. Elle donne procuration à son oncle le sieur Paulvié, marchand chaussetier de Toulouse, paroisse Saint Etienne, pour aller à Bordeaux, faire le recensement des malles et effets, payer les droits de garde et frais de l'inventaire, et pour retirer des mains dudit Raymond aîné quatre lettres de change faisant ensemble 30 697 livres, tirées par les sieurs Dubouq frères à l'ordre dudit feu Pujos sur les sieurs Montet, Henry et Belami, négociants de Bordeaux et envoyées pour acceptation au sieur Raymond par les sieurs Dupé, Fatigan et Séjourné, négociants au Cap, et aussi 32 boucauts de cafés que Raymond a reçus pour le compte de feu Pujos ; son procureur vendra les cafés et en recevra le montant en argent ou lettres de change

Le 24 août 1790 est signé, dans la maison de Me Jean François Pujos, avocat au parlement, cousin germain de la future épouse, le contrat de mariage de Marguerite Madeleine Françoise PUJOS (qui signe Pauline Pujos), assistée de Charles Guillaume Lalanne, négociant, son cousin et curateur, nommé le 12 juillet, et de Jean François Cassaignard son grand-oncle maternel et Paul Vié, son oncle, tous deux marchands, avec Jean Pierre François BARRAU, citoyen de Toulouse, fils de Bernard, aussi bourgeois, et Françoise Cabassus, demeurant paroisse Saint Etienne, en présence de ses père et mère, de ses frères François, prêtre, Pierre et Jean Barrau et de son oncle Jean Pierre Raymond, et autres parents et amis. La future épouse se constitue en dot 50 000 livres « *provenant des marchandises et lettres d'échange (sic) qui se sont trouvées à Bordeaux à l'époque du décès* » de son père, ainsi que 1 200 livres à se faire payer du dit Jean François Cassaignard son grand-oncle, qui les lui doit pour le surplus légitimaire regardant sa mère sur les biens dépendant de la succession de Paul Cassaignard son père (selon accord entre Jean François Cassaignard et Paul Vié, tant de son chef que comme fondé de la procuration de feu Arnaud Pujos, père et légitime administrateur des biens de la future épouse, et Marguerite Vié épouse d'Antoine Pouget, devant Me Cabissol le 02/06/1789). Ces 1 200 livres sont immédiatement payées en 50 louis d'or. Autres clauses en cas de prédécès de l'un ou l'autre et nombreux autres témoins.

Le 11 décembre 1790 la même Marguerite Madeleine Françoise Pujos, cette fois dame épouse du sieur Jean François Barrau, citoyen de Toulouse, y demeurant paroisse Saint Etienne, révoque les pouvoirs donnés par son père à MM DUPÉ, FALIGNAN et SÉJOURNÉ associés, négociants au Cap (procuration chez Me Rivery au Cap le 28 mars dernier) et donne procuration à Bernard BARRAU, greffier des prisons royales du Cap, et à son défaut aux sieurs COMPAYRE et BAYLE, négociants, pour prendre connaissance des biens mobiliers et immobiliers de la succession, les gérer, faire rendre compte à tous possesseurs de ces biens des revenus qu'ils doivent avoir perçus depuis le départ de son père, etc. Le procureur doit aussi vendre l'habitation en guildive au haut du Cap, avec bâtiments et ustensiles, et une habitation aux Gonaïves, le tout dépendant de la succession, payer les dettes et les legs si son père a fait un testament valable, et enfin vendre, dès qu'ils recevront cette procuration, « *tous les nègres ou négresses, mulets, chevaux, juments, qui se trouveront* » dans la guildive et l'habitation des Gonaïves, et tous les meubles et effets de la guildive.
Toulouse, Me Pratiel, 3^E 21582, 13/07, 24/08 et 11/12/1790

NDLR

On peut se demander si le mariage de la demoiselle Pujos était prévu avant le décès de son père... En tout cas, le 5 juillet 1828, indemnité de 10 433 pour une maison au Cap, une guildiverie et dépendances au Haut de Cap, dont l'ancien propriétaire était bien Arnaud PUJOS dit CASSAIGNARD et l'ayant droit sa fille et unique héritière épouse Barrau. On peut supposer que l'habitation des Gonaïves avait bien été vendue.

Le dossier Colonies E 343, intitulé « Jean Baptiste PUJOS CASSAIGNARD, huissier au siège de Jacmel, 1771-1788 » n'est que la vente à la criée, le 31 août 1788, des effets et vêtements de cet huissier appelé dans l'acte seulement « *feu sieur Pujos* », à la requête du sieur Duvigneau, aussi huissier au siège (liste des objets avec nom de l'acquéreur et prix de l'adjudication). Rien n'indique une parenté avec Arnaud Pujos Cassaignard.

de *Claudie Dussert* : **LECOMTE, « ancien médecin du roi aux isles »**

En 1788 M. Jean LECOMTE, « *ancien médecin du roi aux isles, habitant de Toulouse fauxbourg St Michel* », passe trois actes chez le notaire Pratiel.

Le 26 janvier il se reconnaît débiteur envers Jean Martin, maître charpentier de Toulouse, de 3 000 livres pour la construction d'une maison qu'il se fait bâtir dans le parc dépendant du domaine du Busca, près la porte St Michel, qu'il a acquis de dame Charlotte Douvrier de Paussy veuve de Messire Joseph de Gasquet marquis de Clermont, le 20 juin (même notaire).

Le 30 janvier Jean Martin fait cession de cette dette à noble Jean Etienne Michel de Madron, curé de Mourvilles Hautes, moyennant pareille somme reçue de lui.

Le 31 janvier nouvelle reconnaissance de dette de 3 000 livres, à Antoine Bastié, maître maçon, pour sa main d'œuvre et ses ouvriers, à payer dans les trois ans.

Le 3 novembre Jean Lecomte, maintenant demeurant « *dans sa maison du Busca* », paroisse St Michel, fils de feus André Lecomte, bourgeois, et dame Françoise Joly, habitant quand vivaient paroisse de la Buisse diocèse de Grenoble (38), reconnaît avoir reçu de sa sœur demoiselle Marie Lecomte, demeurant à la Buisse, absente, 1 200 livres pour le montant de tous ses droits successifs « *qui ne sont que mobiliers* », advenus par le décès de leurs père et mère.

Toulouse, Me Pratviel, 3^E 21580, 26, 30 et 31/01, 03/11/1788

de *Claudie Dussert* : **Les frères TRAYNIER, du Cap**

Le 3 mars 1787 Jean Baptiste Charles Antonin TRAYNIER de RAVILE, américain, demeurant actuellement à Toulouse, fils majeur d'Antoine François Traynier et dame Elisabeth RABIÉ, révoque les pouvoirs donnés à son frère Thomas Antonin François TRAYNIER de PALMIS, demeurant au Cap Français (Me Boyer, Toulouse) et constitue pour son procureur François de TRAYNIER son frère aîné habitant au Cap pour régir et administrer en son nom toutes affaires et biens qu'il peut avoir au Cap et transporter audit Traynier de Palmis tous les droits successifs mobiliers et immobiliers appartenant et échus au constituant tant par le décès de dame veuve RABIÉ leur mère commune que comme acquis pour lui en commun avec le dit sieur de Traynier de Palmis dudit sieur Traynier aîné, et notamment l'habitation du Port Margot établie en sucrerie dépendant en partie de la succession de la dite dame leur mère et dont Traynier de Ravile et Traynier de Palmis ont acquis la part et portion de Traynier aîné leur frère (Me Coiscaud, Port Margot, 30/06/1785) ; et ce au prix que Traynier aîné trouvera à propos et à la charge par Traynier de Palmis de donner au constituant, en déduction et à compte du prix de la vente des susdits biens et droits, sa part et portion de l'habitation établie en cafétéria au quartier de Saint Louis du Nord, avec ses nègres, animaux, meubles etc. ; en outre Traynier de Palmis paiera à Traynier aîné, procureur du constituant, 6 971 livres pour la portion regardant le constituant sur 13 943 livres, prix de l'acquisition faite en leur faveur par Traynier aîné dans le même acte du 30/06/1785 ; délai de paiement possible à condition de payer les intérêts annuels ou de donner en paiement du résidu des nègres, animaux et autres effets.

Le 19 décembre de la même année 1787, TRAYNIER de RAVILE, sans révoquer la procuration donnée à son frère aîné, le constitue de nouveau son procureur pour vendre l'habitation en cafétéria à Saint Louis quartier du Port de Paix qu'il possède conjointement avec Traynier de Palmis frère commun (etc.).

Signatures : Traynier de Ravile

Le 16 octobre 1791, le même Jean Baptiste Charles Antonin TRAYNIER de RAVILLE, américain, habitant paroisse Saint Etienne de Toulouse, révoque les pouvoirs donnés à Alexandre BARILLON, négociant au Cap Français (Me Duhald, Bayonne, 30/08/1789 et 10/1790) et constitue son procureur MM TESTARD, LALANNE et Compagnie, négociants au Cap, pour faire rendre compte audit sr Barillon de toutes les sommes qu'il a dû recevoir en son nom de François Thomas TRAYNIER de PALMIS son frère pour le prix de vente de l'habitation et autres objets lui appartenant.

Signatures : Traynier de Ravile

Toulouse, Me Pratviel, 3^E 21582, 03/03 et 19/12/1787 et 3^E 21583, 16/10/1791

NDLR

Départ de Bordeaux pour la Martinique, le 09/07/1735, Antoine Traynier, 20 ans, de Cordes en Albigeois, pour affaires (AD 33, 6 B 48)

Arrivée à Bordeaux 27/06/1764, Traynier avec ses fils François et Antoine (F/5b, fichier Houdaille)

Départs de Bordeaux :

le 08/01/1773 pour Saint-Domingue, Antoine François Traynier, 18 ans, né au Cap (AD 33, 6 B 54)

le 06/03/1781 pour Le Cap, Thomas Antoine François Traynier de Palmis, 24 ans, et Jean Baptiste Charles Traynier, 23 ans, son frère (signe Traynier de Ravine) tous deux de Saint Domingue (AD 33, 6 B 57).

Indemnité liquidée le 28/07/1827 pour la sucrerie Aubery et Traynier à Port Margot dont les anciens propriétaires étaient Elisabeth Barbe Louise d'Aubery vicomtesse de Laqueville, Antoine François Traynier, Thomas Antoine François Traynier de Palmis et Jean Baptiste Charles Antoine Traynier de Ravine (sic) et les ayants droits :

- le marquis Alfred, le comte Ernest Jacques, le vicomte Urbain Thadé et Jeanne Anne Marie Louise Françoise de Laqueville, héritiers de leur mère et de leur oncle Traynier de Ravine (sic) anciens propriétaires, ayant droit à 16/24^e, 28 913 francs ;
- Louise Elisabeth Traynier de Palmis, héritière pour 4/24^e de son père ; 7 228 francs
- Bernard François et Jean Baptiste Alexandre Traynier, héritiers ensemble pour 4/24^e de leur père ; 7 228 francs

de *Claudie Dussert* : **Pacotille de marchandises envoyées au Port au Prince**

Le 8 avril 1790 Joseph André Martin, négociant habitant sur la paroisse Notre Dame de la Daurade de Toulouse, dit que le 20 juin 1787 il a adressé pour son compte à M. Raymond Marie, négociant au Port au Prince « *une pacotille de marchandises propres à la consommation des Isles* ». Arrivée début novembre, elle fut déposée chez MM François et Compagnie, négociants au Port au Prince, suivant leur lettre du 10 décembre suivant. Depuis, n'ayant plus de nouvelles, il donne procuration à M. Rives, lieutenant du navire La Poupone, armateur M. Mauran, demeurant à Bordeaux, pour faire rendre compte à MM François et Compagnie du produit des marchandises et clore le compte, etc. La procuration est faite en la maison de M. Martin qui ne peut signer « *à cause de la faiblesse de sa main occasionnée par la maladie dont il est atteint.* »
Toulouse, Me Pratiel, 3^E 21582, 08/04/1790

de *Patrick Labail* : **GIGNERON de MAROLLES dans le Loir et Cher**

« GIGNERON de MAROLLES Marie Jacques, né le 21 mai 1775 à Saint Pierre de la Martinique, décédé le 26 mars 1855 à Tours. Avant 1789 situation inconnue. Se trouve en Angleterre en 1790. Rentre après la Paix d'Amiens et s'installe à Chissay. Propriétaire. Maire de Chissay en l'an XII, le demeure jusqu'au 9 décembre 1851. Conseiller Général de Montrichard du 10 septembre 1807 à 1839. Rentre au Collège électoral du département. Membre de la Société d'Agriculture du Loir et Cher. Créé Comte par lettres patentes du 1er juin 1816. Parent du conseiller FOULON d'ECOTIERS ».

(An F.1 b Loir et Cher, 4 et g AD 3.M.67)

cité dans « Histoire du Loir et Cher à travers son Conseil Général de 1790 à nos jours », J J Boucher (Google Book)

de *Monique Bocq Picard* : **Les frères REVEL morts en 1794 aux Gonaïves**

Dans les « Certificats d'inscription de rentes viagères sur le grand livre de la dette publique » de l'étude XIX indexés par « Familles parisiennes » : 25 mars 1812, Louis Claude et Alexandre Louis REVEL, décédés le même jour (pas de date exacte, probablement inconnue) aux Gonaïves où ils étaient réfugiés après l'incendie du Cap, dans le courant de l'année 1794 ; notoriété de leur mort au consulat de France à Philadelphie. L'héritière est leur sœur.

Source : MC/ET/XIX/951A

NDLR

Le registre conservé des Gonaïves s'arrête en 1777. Pas trace de ce patronyme dans nos fichiers sauf le 24/12/1774 dans les embarquements de Nantes : Louis Revel, 16 ans, de Paris, fils de Louis et Louise Bauché, part pour Le Cap avec son frère Nicolas, 15 ans.

Or la consultation des actes de notoriété cités dans le certificat d'inscription de rentes viagères confirme qu'il s'agit bien de cette famille : leurs parents sont feus Louis REVEL et Marie Louise BOCHER, décédée veuve en secondes noces de Clément Henry LANGLOIS ; leur sœur, Catherine Eugénie REVEL est épouse de Jean Nicolas BOUJILLY, homme de lettres.

Leur sort est rapporté d'abord le 20 ventôse IV (10/03/1796) à Niort par Charles André GERVAISE, employé dans les transports et convois militaires, né à Saint-Domingue, âgé de 36 ans et demeurant à Niort, qui, pendant les 10 ans qu'il a repassé à Saint-Domingue, était l'ami particulier d'Alexandre Louis Revel le jeune, raffineur sur l'habitation Caduch du Quartier Morin, et connaissait son frère, Louis Claude Revel l'aîné, demeurant sur la cafétéria de son oncle Bocher au quartier de Marmelade dépendance du Cap.

Lors de l'incendie du Cap [21/06/1793], Alexandre Louis Revel s'était embarqué sur un navire américain et réfugié à New Castle près de Philadelphie où il passa environ 8 à 9 mois. Ayant appris la mort tragique de l'oncle Bocher et que son frère aîné s'était retiré aux Gonaïves il s'embarqua de nouveau sur un bâtiment américain pour le rejoindre à Saint-Domingue, « *avec les citoyens Debourge, Benezet, Patois jeune, Forceville, Cameron et Lagrange* ». Mais « *dans la grande affaire qui a eu lieu aux Gonaïves, les deux frères Revel ont été tués* » [06/05/1794, attaque par Toussaint Louverture de la ville tenue par les Espagnols ; au moins 150 habitants tués].

Pendant le séjour que Charles André Gervaise avait fait à Philadelphie, la nouvelle de la mort des deux frères était parvenue au citoyen Lamy, procureur de l'habitation Grandpré au Quartier Morin et au citoyen Dujardin, procureur de l'habitation Caduch. Gervaise partit le 3 décembre 1794 de Philadelphie sur le navire La Prudence, arrivé à Lorient, avec d'autres personnes de Saint-Domingue, Busson régisseur de l'habitation Robineau à Maribaroux, et Chrétien, habitant du Cap, qui avaient eu aussi « *une connaissance bien particulière et bien positive de la mort des frères Revel* ».

Le récit fait par Gervaise est repris mot pour mot dans le registre de la chancellerie de la République française à Philadelphie, le 27 prairial VI (15/06/1798) : déclaration de Jacques Aubert, 66 ans, Genty Lavaud, 50 ans, Pierre Gaurin, 36 ans, et Pierre Robert Braun, 37 ans, tous négociants au Cap, alors à Philadelphie.

Signalons pour finir que, dans l'acte de notoriété du 21 germinal IV, témoignent 3 membres du Conseil des Anciens, Nioche, Fontenay et Isabeau ; Langlés, conservateur de la Bibliothèque nationale membre de l'Institut des Sciences ; Soreau, président du directoire de la commission centrale de Bienfaisance.

Source MC/ET/LXXXIX/937 et 947

Dans l'Indemnité, cafétéria de Jean François BOCHER à Marmelade, décision du 22/11/1829 pour 60 000 francs à partager entre 14 héritiers, neveux, petits-neveux et arrière-petits-neveux, dont Catherine Eugénie REVEL épouse BOUJILLY.

de *Claudie Dussert* : **Testament de Catherine Charlotte LOISY veuve de M. Charles de LOMEL procureur et commissaire de police de la Guadeloupe**

Le 24 mars 1766 le notaire Me Arnaud se transporte rue de la Pomme, paroisse Saint Etienne, chez Catherine Charlotte LOISY veuve sans enfant de M. Charles de LAUMEL (sic mais signature « Loici veuve de LOMEL ») procureur du Roy et commissaire de police de la Gardeloupe, native de la Rochelle et à présent habitante de Toulouse, « assise sur un saufa » (sic) pour prendre note de son testament. Elle lègue à ses deux sœurs, Madeleine Loisy épouse en secondes noces de Mr Grignot, et demoiselle Jeanne Loisy, habitantes au Cap Français, tout ce qu'elle possède à St Domingue, d'une valeur de 1000 livres, et tout le reste de ses biens à sa plus jeune sœur, Henriette Loisy, actuellement avec elle à Toulouse.
Toulouse, Me Arnaud, 3^E 10852, 24/03/1766

NDLR

Des familles LOISY à La Rochelle (Geneanet) mais pas les 4 sœurs.

Colonies E 289 : Charles de LOMEL, natif de La Rochelle, 1724-1739 (vues 678-709). Il signe DELOMEL. Arrivé aux îles vers 1712, il occupa à la Martinique et à la Guadeloupe « différentes fonctions de judicature ». Il quitta la Martinique en 1717, s'étant fait des ennemis en exécutant comme huissier les ordres de Vaucresson et Ricouart contre les rebelles. En 1724, huissier à Basse Terre, soupçonné à tort de commerce étranger parce qu'il ramenait de nuit 17 à 18 nègres dans une pirogue, les croyant de commerce étranger : ils étaient en fait de la poterie du sr Chabert à Vadelorge ; tous deux déchargés le 04/02/1724 de cette accusation de commerce étranger. En 1724 voyage pour France, arrivé à La Rochelle le 05/08 (lettre de Ricouart), il repartit de Bordeaux à 32 ans, « portant perruque », le 21/11/1724, avec Nicolas de LOMEL, 22 ans, tous deux dits natifs de La Rochelle (AD 33, 6 B 46). Le 30/03/1726 commission de premier huissier audienier au conseil supérieur de Guadeloupe et à l'amirauté ; commissaire de police par commission du 04/11/1730. En 1736, nouveau voyage en France où l'appelaient ses « petites affaires de famille » ; il lui fut alors intenté un procès à propos d'un terrain au bourg Saint François Basse Terre sur les 50 pas du roi, avec une petite maison, dont il jouissait « paisiblement depuis 1719 » acheté de Pierre Demortier (sorti de l'île depuis 16 à 17 ans) : le sieur Langlois, tuteur des mineurs Duhamel, lui réclamait la rente du terrain et il fut condamné à payer la rente de 20 ans à raison de 60 livres par an comme tiers détenteur, ses meubles, effets et nègres furent vendus, en présence de Petit Maubert, procureur du roi, le représentant comme absent. Loin de défendre ses intérêts, Petit Maubert s'était rendu indirectement adjudicataire de ses nègres pour 550 livres chacun et, sachant qu'il revenait dans l'île, les avait revendus 1 200 livres chacun au sieur Lubé, habitant de l'île. Procès en suspens depuis son retour. En 1737, opposition de Petit Maubert à la reprise de sa charge de commissaire de police parce qu'elle n'avait pas été confirmée par commission du roi. Dans sa réclamation le 08/01/1738 il dit avoir 26 années de service dans les îles après nombre d'années dans les vaisseaux du roi, dont « *l'Amphitrie incendiée à la Rivière de la Plate* » (Río de la Plata, Argentine), et sous M. Du Clerc « *mort à Riogenaire avec lequel j'ai été prisonnier* » (Rio de Janeiro, 1711⁹).

Nicolas DELOMEL, probablement un jeune frère, né vers 1702 (22 ans en 1724, voir ci-dessus), devint capitaine de navire et épousa à La Rochelle (Saint Sauveur) le 25/01/1730 Anne Braud ou Breaud qui, veuve, se remaria (même paroisse) le 09/01/1741 avec Jacques Pesché, marchand (relevé par Françoise Hovaere et mis en ligne sur Geneanet).

de *Claudie Dussert* : **Apprentissage de Pierre dit Hippolyte, mulâtre de la Guadeloupe**

Le 1^{er} août 1766 Timothée Guérin, habitant de Toulouse, met en apprentissage pour trois ans chez le sieur Bertrand Trilhe (signe Trille), maître menuisier de Toulouse, Pierre dit Hippolyte, natif de la Guadeloupe, moyennant 100 livres et 6 livres pour les droits de chapelle (pas d'autre information sur l'apprenti).
Toulouse, Me Arnaud, 3^E 10852, 01/08/1766

de *Claudie Dussert* : **Jean LAFARGUE de Saint-Domingue**

Le 28 novembre 1772 Jean Sauvet, maître pâtissier habitant de Toulouse, place Saint George paroisse Saint Etienne, reconnaît devoir à Jean LAFARGUE, « *cy devant habitant de la Mérique à Lisle St Domingue au Cap français* » et résidant à Toulouse depuis environ 6 ans, un prêt de 4 000 livres présentement fait en 166 louis d'or, qu'il remboursera « *en bonnes espèces d'or ou d'argent (...) et non en aucune sorte de billets ny autres écritures* », dans 4 ans à compter de ce jour ; en guise d'intérêts il sera tenu de loger, nourrir et entretenir

⁹ Voir notre article « Jean François DUCLERC créole de la Guadeloupe, capitaine corsaire, assassiné à Rio de Janeiro », GHC 204, juin 2007, p. 5218-31.

de bouche dans sa maison pendant les 4 années le sieur Lafargue, en santé comme en maladie, pourvu que celle-ci ne dépasse pas un mois ; si le sieur Lafargue venait à quitter sa maison ou à décéder, les intérêts courraient de ce jour.

Toulouse, Me Arnaud, 3^E 10858, 28/11/1772

de *Claudie Dussert* : **Pétronille SABATIÉ et TONDU de MARISSET, du Borgne, Saint-Domingue**

Le 30 novembre 1776 demoiselle Pétronille SABATIÉ, habitante de Toulouse rue des Balances paroisse de la Daurade, native de la paroisse Saint André de Bordeaux, âgée de plus de 25 ans, fille de feu Arnaud Sabatié, décédé au Borgne, juridiction du Port de Paix, Saint-Domingue, dit qu'avant de s'embarquer au Borgne pour revenir en France, elle a vendu au sieur TONDU de MARISSET, officier de milice au Borgne, et à la dame DORMEPIERRE son épouse, 100 carreaux de terre, dans les hauteurs de Madame veuve PIERRE et de Mr SUARÉS, dans le canton appelé de Margot, au Borgne, pour 1 200 livres argent du pays sur lequel elle reçut 900 livres en argent et monnaie du pays et le reste, 300 livres (soit 200 livres argent de France), encore dus. Elle confirme cette vente.

Toulouse, Me Arnaud, 3^E 10862, 30/11/1776

de *Claudie Dussert* : **Ouverture du testament de Jean Pascal BERGEROT, décédé au Port Margot**

Le 12 août 1792 sont réunis en l'étude du notaire Pratviel Marie Durin, veuve de Jean Paschal BERGEROT, maître ès arts, Marie Bergerot, épouse de Guillaume Subervie marchand garnisseur, Marie Louise Bergerot épouse de Pierre Duberc, maître d'écritures, habitantes de Toulouse. Elles disent que le dit Bergerot, leur mari et père, est décédé au Port Margot il y a environ 12 ans ; elles savent qu'il avait déposé chez le notaire un testament et en demandent l'ouverture et publication, en présence de Me Pierre Paul Calais, docteur en médecine, qui était témoin de l'acte, l'autre témoin, Antoine Traynier Despalmis, américain, étant absent de Toulouse.

Le testament est du 31 janvier 1773, en sa maison d'habitation rue du Poids de l'huile. Il se dit maître ès arts et de pension et demande 50 messes basses en l'église Saint Etienne sa paroisse ; il déclare que de son mariage avec Marie Durin sont issus trois enfants, Louis Gisbert François Régis Marie, Marie Anne Louise et Marie Anne Bergerot. Il fait de chacun d'eux et autres à naître ses héritiers particuliers et de sa très chère épouse son héritière universelle

Toulouse, Me Pratviel, 3^E 21584, 12/08/1792

NDLR

Jean Pascal BERGEROT était parti de Bordeaux pour Le Cap le 15/11/1777 (F/5b).

C'est sous les prénoms de Jean Baptiste qu'il est inhumé, dès le 12/05/1778, au Port Margot : natif de Toulouse, paroisse Saint Etienne, environ 50 ans, décédé la veille au soir chez le chevalier Daubery.

de *Claudie Dussert* : **Gabriel BARRIÈRE, de Castres, part pour les isles**

Le 8 mai 1773 Gabriel Barrière, serrurier, passant par Toulouse, habitant de Castres qu'il venait de quitter « pour aller aux isles » déclare qu'avant de partir il remit à la femme du nommé Vieu, cordonnier de Castres, la clé de la chambre qu'il occupait dans la maison du sr Saunal, dont il avait payé le loyer et où étaient ses meubles et effets ; elle devait les vendre pour 250 livres qu'elle lui avait déjà payées, sauf le bois de lit à remettre à son frère Augustin Barrière, menuisier. Il confirme cela devant notaire pour qu'elle n'éprouve aucune difficulté.

Toulouse, Me Mis, 3^E 13882, 08/05/1773

de *Claudie Dussert* : **MONTCALM de GOZON cadet gentilhomme à la Martinique**

Le 29 septembre 1779 Louis Barthélemy Déodat de MONTCALM de GOZON, chevalier de St Jean de Jérusalem (= de Malte), cadet gentilhomme du régiment d'Auxerrois Infanterie en garnison à la Martinique, de présent à Toulouse, à la veille de joindre son régiment, donne procuration à Mre Yves Jean Baptiste de Soubiran, écuyer seigneur de Lalouvière, son beau-frère, pour recevoir les intérêts, rentes ou revenus de ses droits légitimes paternels et maternels et les lui faire passer à la Martinique ou partout ailleurs où il ira avec son régiment.

Toulouse, Me Daubert, 3^E 13904, 29/09/1779

NDLR

Voir Pierfit, Alain Garric et autres sur Geneanet et la Note généalogique du colonel Arnaud, Cahier 20 du CGHIA : fils de Louis Joseph Jean Pierre de Montcalm Gozon de Saint Victor, capitaine au même régiment d'Auxerrois, et d'Elisabeth Delpesch (et non Du Puy Montbrun), décédés avant 1775, et frère de Jean Paul Joseph François marquis de Montcalm Gozon (1756-1812), officier de la marine royale, député du Rouergue aux Etats Généraux, marié le 30/10/1775 à Guitalens, Tarn (Guygarcia sur Geneanet : et non 04/09/1775 à Québec comme on le trouve sur d'autres arbres) avec Anne Renée Sophie Tafanel de La Jonquière, parents de

Louis Clément de Montcalm, officier de marine sur Le Foudroyant, mort le 28 messidor X et inhumé le 1^{er} thermidor (17 et 20/07/1802), et d'Auguste Dieudonné, décédé le 18 et inhumé le 19 brumaire XI (09 et 10/11/1802), tous deux nés à Tarascon paroisse Sainte Marthe (13) et morts à 21 ans au Port au Prince (1802, vues 289 et 443, inconnus sur Geneanet) ; d'une autre branche Marie Antoinette de Montcalm Gozon (o 30/11/1740, fille de Louis Joseph tué à Québec 1759) et deuxième épouse (22/04/1793) de Claude Joseph vicomte de Damas de Marillac gouverneur de la Guadeloupe puis de la Martinique (CGHIA 51, commandant Bodinier).

Les filiations qui précèdent seraient à vérifier : beaucoup de contradictions dans les arbres sur Geneanet.

Le beau-frère qui reçoit la procuration, Yves Jean Baptiste de SOUBIRAN seigneur de La Louvière dans l'Aude, fils d'Yves de Soubiran et Marie Thérèse de Jaham (x 10/01/1730 Fort Royal) est né à Fort Royal le 18/02/1732 et décédé à Castelnaudary le 23/03/1825. Il s'était marié en 1780 avec Hélène Félicité Marie de MONTCALM GOZON, d'où postérité (cadorne sur Geneanet).

de *Claudie Dussert* : **Testament ROGER de ROUGÉ, capitaine des grenadiers de Martinique**

Le 26 janvier 1773 messire Jean François ROGER de ROUGÉ, capitaine réformé des grenadiers royaux de la Martinique, chevalier de St Louis, natif de Fénols au diocèse d'Albi (81), habitant de Toulouse depuis près de 6 ans, couché dans son lit au premier étage de son habitation appartenant au sieur Régis, maître chandelier, près la place St Michel, malade et ayant reçu le saint viatique, veut refaire son testament. Il ne fait aucun legs mais institue son héritière universelle Jeanne Lavigne, fille majeure, qui est à son service. Il la charge d'acquitter ses dettes et de remettre dans le mois du décès 48 livres pour le bouillon des pauvres malades de la paroisse aux dames sœurs grises ou aux administrateurs des dits pauvres. Il déclare que son mobilier est de peu de valeur et n'excèdera pas la valeur de 600 livres

Toulouse, Me Mis, 3^E 13884, 26/01/1773

NDLR

Il est mort âgé d'environ 55 ans le 04/02/1775 ; inhumé le lendemain paroisse Saint Michel de Toulouse, en présence d'un maître menuisier et d'un maître savetier.

de *Monique Bocq Picard* : **Georges de SAINTZ et François CATIN dit FÉLIX à Saint-Domingue**

Le 23 janvier 1730 chez Me Claude Benard (MC/ET/XXVIII/216), la succession de Marie CATIN dite LANGLOIS à Paris (où elle est décédée le 13, paroisse Saint Paul) ne peut être réglée parce qu'il manque des informations sur trois neveux dont deux à Saint-Domingue, Georges de SAINTZ, qu'on croit être habitant « de l'île de Nippe, Coste de Saint-Domingue », et son cousin germain François CATIN dit FÉLIX, lequel habiterait « l'île la Vache, même côte où il est né », seul enfant de + Claude Catin, frère de la défunte. Les autres héritiers, chacun pour un sixième, sont Claude Thomas de Saintz, « absent de cette ville depuis plus de vingt années », Hélène Françoise de Saintz, légataire universelle de sa tante (testament Me Benard, 12/11/1728), Catherine Gaillard veuve de Jean Le Goux officier de la princesse de Conti, demeurant à Versailles, et Marie Louise Gaillard sa sœur épouse de François Cornille de Flavigny chef de cuisine de Mr de Moroy et avant veuve de François Elie, maître serrurier du même M. de Flavigny.

NDLR

Les lieux cités sont deux quartiers ou paroisses de la Partie du Sud de l'île : Petit Trou de Nippes (par la suite seulement Petit Trou) dont les registres conservés ne commencent qu'en 1742 (pas retrouvé Georges de Saintz) et Les Cayes du Fond de l'Isle à Vache (en face de l'Isle à Vache, non habitée) dont les registres commencent en 1698. Nous y avons retrouvé la famille de Claude CATIN dit FÉLIX :

Le 11 octobre 1703 se marie Claude FELIX (sic), natif de Paris, paroisse Saint Sulpice, fils de Charles (sic), marchand de vin (mère non nommée dans l'acte), avec Jeanne DU CASSEL, veuve en dernières noces de Michel FERAN, machoquet du Fort Saint Louis, native de la paroisse Saint Barthélemy de La Rochelle, fille de Jean, perruquier, et Jeanne QUCAVILLE (sic). Dans les relevés sur Geneanet par Françoise Hovaere on trouve le mariage à La Rochelle Saint Sauveur le 03/11/1685 (Cm 13/09/1685 Me Bagard) de Jean Fleury Du Cassel, marchand barbier et perruquier venu de Marigny dans la Manche, mais avec Madeleine Guillemin, veuve : Jeanne Du Cassel serait-elle d'un premier mariage de Jean ?

Ils auront plusieurs enfants, que nous verrons plus loin, presque tous morts jeunes et le 12 mars 1711 on enterre Claude FELIX CATIN, habitant natif de Paris, marié en ce quartier. C'est la seule fois où le patronyme Catin apparaît.

Un mois et demi après avoir fait baptiser sa dernière fille née un an avant le décès du père, Jeanne DU CASSEL, veuve en dernières noces de Claude Felix, se remarie le 20 novembre 1711 avec Mathurin CHAUVEAU, habitant du quartier, natif de Nantes paroisse Sainte Croix, fils de Philippe et Marie Teissière ; la mariée est bien dite de nouveau de La Rochelle, mais cette fois de la paroisse Saint Sauveur. Naîtront des enfants Chauveau que nous ne suivrons pas. Comme elle était déjà dite en 1703 veuve « en dernières noces », Claude Felix devait être au moins son troisième mari.

Enfants de Claude FELIX x 1703 Jeanne DU CASSEL, habitants des Cayes :

1 François FELIX

baptême non retrouvé ; serait l'aîné des enfants, le seul survivant et l'héritier recherché.

2 Pierre FELIX

b 30/05/1706 ; p Jean Fenier ; m Anne Duchout ; tous deux habitants
+ 25/03/1715 (+) dans l'église ; 8 ans

3 Jacques FELIX

b 25/12/1707 ; âgé de 15 jours ; p Jacques Grivellé, lieutenant des troupes et habitant ; m Jeanne Mancion épouse de Samuel Gallays (chirurgien major et habitant)

+ 13/01/1713 ; 5 ans

4 Jeanne FELIX

b 10/02/1709 ; âgée de 3 semaines ; p Claude Joseph Martin de Laplace, enseigne des milices et habitant ; m Marie Benard femme de François Chevalier, habitant (ils se sont mariés le 13/09/1702 et Marie Benard est native de la paroisse St Jean de La Rochelle, fille de Pierre, aubergiste, et Marie Rousseau ; c'est donc une amie ou parente de Jeanne Du Cassel)

5 Marie Anne FELIX

o 15/06/1710, ondoyée par le curé, b 08/11/1711 ; p Alexis Marcelin ; m Marie Anne Benard femme de François Chevalier, habitant
+ 17/12/1712 ; 2 ans

La longue liste des papiers et certains actes chez Me Royer (étude I), en particulier le testament de Marie Catin dite Langlois le 12/11/1728 (MC/ET/I/211) permettrait de reconstituer la famille CATIN sur 3 ou 4 générations, ce qui excède notre propos. Le patronyme est parfois écrit CATTIN mais signatures originales CATIN. Le père de Marie, Claude et autres CATIN (8 frères et sœurs) se nommait Félix (et non Charles) et était marchand de vin ; décédé avant 1683 il avait épousé en premières noces Louise Horté et en secondes Anne Langlois. Marie était en 1699 « *femme de chambre de son altesse sérénissime Madame la Grande duchesse de Toscane* » et demeurait à Picpus paroisse Saint Paul et son frère Claude Catin « *ci-devant marchand de vin à Paris demeurant rue du Bac* » (MC/ET/I/212, 05/08/1699). Claude Catin dit Félix s'était marié en premières noces avec Marguerite Lefebure, d'où un seul fils, Jean, mort jeune, puis il était donc parti pour Saint-Domingue.

de Claudie Dussert : **Affranchissement de Louis par Dominique DAMPHOUX, de la Guadeloupe**

Le 20 novembre 1784, le sieur Dominique DAMPHOUX, natif de la paroisse Sainte Rose du Grand Cul de Sac de la Guadeloupe, à Toulouse depuis 3 mois, logé dans la maison du sieur Martres, maître tailleur d'habits, rue Sainte Rome, paroisse Saint Étienne, « *dit qu'il a un nègre avec luy à son service qui lui appartient, nommé Louis, de la nation capalaou de la Cote Daffrique qu'il achepta il y a environ vingt cinq ans à la Gouadeloupe au prix de dix sept cens cinquante livres monoye des isles ce qui fait onze cens quelque livres monoye de France et attendu que le dit Louis luy a rendu depuis qu'il est avec luy de grands services et qu'il est content de luy* », il l'affranchit « *de la captivité ou il est et luy donne la liberté entiere detre son maitre et daller partout ou bon luy semblera, voulant quil soit independant et ce neanmoins toutefois après le décès seulement dudit sieur Danphous* », lequel déclare ne pouvoir signer « *a cause de la paralesie dont il est atteint.* » L'orthographe est donc bien celle du notaire...

Toulouse, Me Arnaud, 3^E 10870, 20/11/1784

NDLR

Famille PÈBRE DAMPHOUX originaire de Toulon. Voir GHC 51, juillet-août 1993, p. 842, NDLR à la question 93-57 pour les deux frères arrivés à la Martinique puis passés à la Guadeloupe au début du XVIII^e siècle et la carrière du second, Félix (ca 1696-1765) x 29/05/1724 Sainte Rose, Élisabeth Catherine Rose LEBOYER, dont le père était capitaine commandant du Grand Cul de Sac : voir notre article sur « LE BOYER (Sainte Rose, Guadeloupe) », GHC 242, décembre 2010, p. 6580-82.

Gros dossier Colonies E 332 de « Félix Pèbre d'Amphoux, capitaine des troupes entretenues aux Isles du Vent, à la Guadeloupe, 1715-1758 ». Le 15/02/1725, alors lieutenant de compagnie, il écrit au ministre pour demander (en vain) un brevet d'enseigne de vaisseau en France, « *me trouvant dans un pay ou long meur de fains et ou un officier est borner* ». Voir aussi Colonies D/2c/222, f° 611, cité dans « Les troupes coloniales d'Ancien Régime » de Boris Lesueur, p. 200.

Le couple marié en 1724 eut au moins 10 enfants ; en 1757 le père énumère ses fils dont ce Dominique, 22 ans, donc né vers 1734/35. Nous en déduisons que lors de la rédaction de l'acte d'affranchissement il avait une cinquantaine d'années. « *Messire Dominique Damphoux Demonier, ancien officier* » était parrain d'une Lemoine Maudet en 1780 mais absent, représenté par Messire Jean François Damphoux de Roquebrune, capitaine d'artillerie, écuyer, sieur de Vachier (GHC p. 622) et de nouveau parrain d'une nièce, fille de ce frère Jean François, le 03/02/1791 : « *Dominique Damphoux Demonier écuyer ancien officier des troupes, représenté à cause de son absence* ».

Le notariat guadeloupéen n'étant conservé que depuis 1777, impossible de trouver, vers 1759, un acte d'achat (s'il a été passé devant notaire) de cet esclave.

Les « caplaous » venaient de l'ouest de l'actuelle Côte d'Ivoire.

Érick Noël nous signale, dans le 3^e tome, en préparation, de son « Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne » : « 15/07/1775 : Louis, nègre arrivé de la Guadeloupe sur Le Mentor, a été enregistré comme esclave domestique de M. Dampoux, qu'il a suivi en France [A.N. COL. F5B16] » Ce même Louis (ou un autre ?) était arrivé à Bordeaux venant de la Guadeloupe le 26/04/1772 « Mr et Mlle d'Amphoux, Louis leur nègre » (F/5b/15).

de *Claudie Dussert* : **Les frères DUPLESSY, l'un prêtre à Toulouse et l'autre mort à Cavaillon**

Le 3 janvier 1785 messire Pierre DUPLESSY, prêtre chanoine de l'église abbatiale Saint Sernin de Toulouse, renonce à la succession de son frère Sébastien, habitant au quartier de Cavaillon, Saint Domingue. Ils sont fils de feu Pierre Duplessy, conseiller au sénéchal de Bordeaux, et dame Barthelemie Rullau. Toulouse, Me Arnaud, 3^E 10871, 03/01/1785

NDLR

Sébastien DUPLESSY, natif de Bordeaux, paroisse Saint André, gérant d'habitation (le nom de l'habitation est effacé sur le microfilm), est bien mort à Cavaillon le 07/11/1783, à 50 ans,

de *Claudie Dussert* : **Testament de la demoiselle Marie Rose PAYNE, native de Léogane**

Le 9 décembre 1785 demoiselle Marie Rose PAYNE, habitante de Toulouse depuis 33 ans et demeurant depuis environ 14 ans dans la paroisse Saint Sernin, native de la paroisse Sainte Rose de Léogane (Saint Domingue), fille du sieur Samuel Payne, garçon orfèvre de cette île, et demoiselle Marie Marguerite Garrau, couchée dans un lit d'une chambre de la maison appartenant à M. Bellegarde, conseiller au sénéchal, rue des Teyssieres, paroisse Saint Sernin, fait son testament devant le notaire et les témoins (le dit Bellegarde et un négociant). Elle lègue à sa sœur, dame Marie Marguerite Payne, religieuse professe au couvent des Dames religieuses chanoinesses de Saint Pantaléon, de Toulouse, 72 livres de pension annuelle viagère sa vie durant, versée tous les 6 mois et éteinte à la mort de sa sœur. Elle lègue à Perrette Seguy sa fille de service 100 livres, payables deux ans après son décès, 3 paires de draps grossiers et vieux, une armoire qui est dans la cuisine, le tout évalué 30 livres ; à son autre fille de service Marie veuve de Moncam, 100 livres, payable l'année de son décès ; à Marie Rose Saignes sa filleule, 400 livres payables 6 mois après son décès et 600 livres payables après le décès de son héritière ci-après nommée et de Marie Marguerite Payne religieuse, sa sœur, ainsi que son lit, un grand miroir avec sa glace à cadre doré, un sofa, une armoire peinte en rouge, toutes ses robes, jupes et ses déshabillés, 6 chemises neuves et 8 draps, ce qui peut valoir 200 livres ; au bouillon des pauvres malades de la paroisse 100 livres payables l'année de son décès. Quant à tout le surplus de ses biens, meubles et immeubles, elle institue son héritière universelle dame Marianne de Lagorée veuve de messire Lecomte habitant à Toulouse hors la porte Matabiau. Toulouse, Me Arnaud, 3^E 10871, 09/12/1785

NDLR

Samuel PAYNE, habitant à Léogane, était reparti de Nantes pour Saint-Domingue le 22/09/1738, âgé de 42 ans (dépouillement CGO).

Nous ne trouvons à Léogane que le baptême, le 02/08/1736, de Marie Catherine, 12 jours, fille de Mr François (sic) Payne, maître orfèvre dans la ville de Léogane, et Marguerite Garreau (parrain Mathieu d'Arnoux de Lisleronde, capitaine du navire L'aimable Bessonne ; marraine Marie Catherine Ramier épouse de Mr Léon Tressac, maître apothicaire). Le 23/03/1738 est inhumée la mère, Marguerite Garaud, native de Montreal en Canada, 37 ans, épouse de Samuel Payne orfèvre de cette ville. Le 27/08/1740 c'est la petite Catherine Payne, 4 ans, qui est inhumée (fille de Samuel Payne, orfèvre). Les deux sœurs de Toulouse, Marie Marguerite et Marie Rose, étaient donc nées avant 1736.

de *Gérard Faure* : **Décès à Biên Hoa (Vietnam) en 1915 de natifs de Guyane et de Guadeloupe**

18/11/1915 Eulalie Victorien Camille RECHAL, né le 12/02/1894 à Capesterre, Guadeloupe,
19/11/1915 Victor FRANVILLE, soldat de 2^{ème} classe au 54^{ème} RIC, né à Sinnamary, Guyane,
tous deux morts de suites de blessures de guerre
(Forum Génénil)

NDLR

La naissance à Capesterre le 12/02/1894 d'Eulalie Victorien Camille RÉCHAL a été déclarée le 20 par son père Jean Honoré Victor, 27 ans, maçon au hameau de la Plaine ; mère Arsène Marie JALET, 19 ans.

Des familles FRANVIL à Sinnamary mais aussi à Iracoubo. Recherche faite, il peut s'agir de Victor Ernest FRANVIL, né à Sinnamary le 06 et déclaré le 19/12/1870, fils de Gustave, 24 ans, propriétaire domicilié sur l'habitation la Sophie, savane de Corrossony, et de son épouse Zéphirine VIGILANT. Victor Ernest s'est marié à 31 ans le 11/09/1902 à Sinnamary avec Madeleine Eliana DORIA, cultivatrice, 24 ans, née à Sinnamary, Malmanoury. Il était alors ouvrier mineur.

de *Claudie Dussert* : **Marie Claire GILIS, du Cap Français**

Le 3 décembre 1785 Marie Claire GILIS, habitante depuis 13 ans de Villefranche de Lauragais, native de Notre Dame de l'Assomption du Cap Français, âgée de 18 ans 11 mois, prend pour curateur Barthélemy Rouquet, cuisinier habitant faubourg et paroisse Saint Etienne de Toulouse, pour l'assister dans son mariage. Toulouse, Me Arnaud, 3^E 10871, 03/12/1785

NDLR

Un Jacques Gilis, de L'Isle Jourdain, était parti de Bordeaux à 26 ans pour la Martinique le 28/05/1752.

« Étienne Gilis et sa fille » étaient arrivés à Bordeaux en provenance du Cap le 26/06/1772 (F/5b/15). D'après les dates cette fille doit être Marie Claire.

de *Paul Lacoste* : **Postérité à la Martinique d'un chirurgien de Saintonge**

Un ancêtre chirurgien originaire de Saintonge vint à la Martinique dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : Côme GAILLARD, né vers 1742, sans doute à Marennes (Charente-Maritime), décédé le 16/11/1777 à Rivière-Pilote, Martinique, fils de Charles Gaillard, notaire royal, procureur au Présidial de Saintes et Marie Anne Senné, épouse le 28/01/1771 à Sainte-Luce, Martinique, Rose TOURNEAU, née vers 1750 à Gros-Ilet, Sainte-Lucie, fille de Jean-Baptiste, notaire royal à Sainte-Lucie et de Rose Garellon.

Le couple Gaillard-Tourneau a eu au moins trois enfants :

- Jean-Charles, né le 03/06/1772 au Marin, où il est baptisé le 15/09 ;
- Jean-Côme, né le 05/01/1774 au Marin où il est baptisé le 07/02 ;
- Louise Rose Elie, née le 09/11/1775 à Rivière-Pilote, décédée le 15/11/1779 à Sainte-Luce.

de *Claudie Dussert* : **LAGORRÉE commissaire de la marine et DORLIAC faisant du cabotage à Saint-Domingue**

Le 5 juillet 1783 noble Sylvestre de LAGORRÉE, commissaire de la marine des colonies, actuellement à Toulouse place Saint Raymond paroisse Saint Sernin, chargé plusieurs années du détail des classes et de la police des équipages au Port au Prince, certifie que le sieur DORLIAC faisait du cabotage dans la colonies et les îles adjacentes avec une goélette lui appartenant dont il était lui-même le capitaine ; sa goélette a été prise par les ennemis de l'Etat au début des hostilités et le sieur Dorliac a vécu à Saint Domingue avec toute sagesse, sans aucune plainte à son sujet.

Toulouse, Me Arnaud, 3^E 10869, 05/07/1783

NDLR

Un Guillaume DORLIAC, de Toulouse, était parti de Bordeaux pour le Port au Prince le 12/09/1777.

de *Claudie Dussert* : **CAPMARTIN aux Cayes Saint Louis, Saint-Domingue**

Le 19 novembre 1786 demoiselle Germaine DELPECH, habitante de Toulouse rue des Jacobins, paroisse de la Daurade, héritière de + noble Thomas PERÉS, docteur en médecine habitant de Toulouse, donne quittance aux sieurs Pierre CAPMARTIN, garçon imprimeur actuellement à Orléans et Jean François Marie Joseph CAPMARTIN, actuellement « à la Mérique à la Caye St Louis dans la partie St Domingue », frères, cohéritiers de feu dlle Jeanne Marie Castaing veuve du sieur Bertrand Capmartin, libraire de Toulouse, leur mère, représentés par le sieur Jacques CASTAING, leur oncle maternel, marchand teinturier habitant de Toulouse, pour la somme de 600 livres, reste du prix de la vente que le sieur Perés fit à la dlle Castaing d'une maison à Castelginest le 24/09/1765 (Me Labit, Toulouse). Il reste 700 livres à payer.

Toulouse, Me Arnaud, 3^E 10872, 19/11/1786

de *Pierre Bardin, Bernadette et Philippe Rossignol* : **Vente de nègres en 1735 au sr AURIL, de la Guadeloupe, par les héritiers à Paris d'Hilaire PASQUIER**

Le 18 mars 1735 comparaissent devant Me Langlois à Paris :

- dlle Anne PASQUIER, fille majeure, supérieure de la communauté de Sainte Agnès établie à Paris rue Plâtrière paroisse Saint Eustache ;
 - sr Jean LE POUTRE bourgeois de Paris et dame Marie Louise Pasquier son épouse, demeurant à Paris rue St Julien des Menestriers, paroisse Saint Nicolas des Champs, elle de son chef et comme légataire universelle de défunte Marie Pasquier fille majeure sa sœur (testament olographe 20/05/1731, déposé chez Me Langlois et Bordes 04/08/1732, délivrance du legs en fin de l'inventaire après décès par le même notaire 22/08/1732) ;
 - Me Bruno Jean Pasquier avocat en parlement demeurant à Paris rue Neuve paroisse Saint Méry, seul héritier de feu Jean Pasquier son père, marchand bourgeois de Paris et directeur de la Compagnie de l'Assiente ;
- lesquels défunt Jean Pasquier, dlle Anne Pasquier, dame Le Poutre et défunte Marie Pasquier sont les seuls héritiers de **leur frère**, sieur **Hilaire PASQUIER**, conseiller au conseil supérieur de la Guadeloupe.

Ils vendent au sieur AURIL, receveur des droits de S.A.R. Monseigneur l'Amiral comte de Toulouse, amiral de France, au département de la Guadeloupe, y demeurant, représenté par sieur Jean Linguilbert, maître serrurier à Paris demeurant rue Neuve paroisse Saint Méry (lettre du 22/12/1734), « *tous les nègres qui restent actuellement en vie de ceux compris au second lot échu aux dits héritiers Pasquier du partage de ceux qui se sont trouvés dans la communauté de biens qui a été entre le dit feu sr Hilaire Pasquier et la dlle sa veuve* » y compris les enfants nés depuis le partage.

Vente au prix de 31 540 livres, valeur de leur estimation lors du partage, payé en sucre terré blanc au prix courant de la Guadeloupe, sur l'estimation de deux marchands négociants de l'île, à charger « *dans les bons navires qui se trouveront pour France* », dont 15 000 livres dans le cours de la présente année et les 16 540 livres restantes avec la valeur de ce qui pourra provenir des autres effets de la succession aussitôt que la liquidation pourra être faite, en vertu de la procuration passée ce jour en blanc devant le même notaire par les héritiers Pasquier.

La lettre d'AURIL du 22 décembre 1734 est jointe, avec une orthographe... fantaisiste. Elle fait état de difficultés : « *cette a faire fera de dixutions* », ne sachant si « *Madame la Veuve Paquet* » (sic) « *voudret meremettre des esfais partagé escheu audit heritiés, comme les negre don les neuf anne de loyer von estre eschuee* ». « *Les vante ne peuve gaire se faire quan donnau des termes et les payement se fon en sucre, l'argent y etem tres rare, encaure ses negres ne convienne gairre qua des habittan sucrier estan tous par de grande famille que **lon ne peu pas separer les pere et mere davec leurs enfans** ; il lia beaucoup de vielliard et de caducq a charge ; il ennes mors six depuis les partage don le negre paulo et dunombre quy a este estime 900 lt estem le plus beaux de la bande. Comme jay deux grande habitation sy Messrs Les heritier paquet veulle je me chargerez de la dotallite des negre a eu eschue par le second lot* ». Il propose ensuite les prix et mode de paiement que les héritiers ont repris textuellement dans l'acte de vente.

MC/ET/IX/642, 18/03/1735

L'acquéreur était Étienne AURIL, né vers 1688, d'abord marchand au Basse Terre Saint François comme son père puis lieutenant d'artillerie (1722) puis receveur de SAR Monseigneur l'Amiral (1733). Il avait épousé le 24/01/1719, à Basse Terre Saint François, Marie Anne Élisabeth Boursier (d'où au moins 17 enfants !) et il mourra dans la même paroisse le 06/08/1745. Voir aussi p. 16-18 de « La famille Heurtault » (La Berrantille 10, Yvain Jouveau du Breuil).

Hilaire PASQUIER, agent général pour Messieurs de la Compagnie d'Afrique en 1695, receveur de Monseigneur l'Amiral en 1703, avait été nommé conseiller du CS de la Guadeloupe le 01/05/1705, nomination renouvelée le 28/01/1721, conseiller honoraire en 1721 (La Berrantille 10, Colonies C/8 et D/2c/222, p. 605, Alphabet Laffillard), et il avait été inhumé dans l'église de Saint François Basse Terre le 12 juin 1725 « *conseiller au conseil supérieur de cette isle et syndic de notre couvent* ».

Le dossier Hilaire Pasquier, Colonies E 331, porte sur les procès engendrés par sa succession et donne des informations sur les filiations, que nous complétons grâce aux registres paroissiaux.

Hilaire Pasquier, né à Paris paroisse Saint Méry, fils de Jean Pasquier et Denise Chapin, avait épousé le 02/03/1695, à Basse Terre Mont Carmel, Marie Anne MAILLARD, créole de Guadeloupe, qui était veuve, avec un fils, du sr Paulin RAMOUX, directeur du domaine royal. L'habitation appartenait à la première communauté de Marie Anne Maillard avec Ramoux et revenait donc pour moitié à la dite Marie Anne Maillard veuve Pasquier (sans enfant) et pour moitié à sa belle-fille Marie Anne Baudouin veuve de Paulin Ramoux fils, conseiller au conseil supérieur (mariage à Petit Bourg le 02/08/1717), à cause de ses enfants mineurs. 160 nègres en dépendaient.

Par arrêt du conseil souverain du 09/03/1717, Hilaire Pasquier et son beau-fils Ramoux avaient transigé en forme de partage, le 20/05/1718 et le même jour le fils Ramoux laissa en bail à loyer à son beau-père Pasquier toutes les terres qui pouvaient lui appartenir. Bail éteint par la mort d'Hilaire Pasquier, lequel n'avait pas alors liquidé toutes les affaires de la première communauté de sa femme.

L'intendant des Isles du vent Blondel de Jouvancourt pouvait écrire au ministre le 30/12/1725 (C/8a/34) : « *ces affaires (...) sont d'autant plus considérables qu'il y a plusieurs communautés à distinguer, des intérêts de mineurs, divers règlements de comptes et prétentions et des partages à faire.* » Il y eut plusieurs échanges de lettres sur le sujet.

Le 4 avril 1729 (C/8a/40) le nouvel intendant M. d'Orgeville écrivait à son tour que « *les procédures (...) ne finiront pas de sitôt parce que les dits héritiers (Pasquier) se sont flattés qu'ils auraient des biens immenses à prétendre sur la succession de feu leur frère et en cela il y a apparence qu'ils se sont trompés.* » C'est « *l'obstination des parties à défendre leurs droits* » qui retarde la conclusion.

A ces discussions entre la veuve Pasquier, la veuve Ramoux et les héritiers Pasquier il s'ajouta en 1729 une contestation du sieur Boursier à propos de terrains que les héritiers Pasquier n'avaient pas défrichés (Colonies A/1 f° 367, A/25 f° 144 v°, E 49 Boursier, Jean 1719-1726). Ce sieur Boursier était le beau-père du sieur Auril, futur acquéreur des nègres des héritiers Pasquier. Le 23/04/1774 il était encore question de ces terrains, en remontant jusqu'en 1649, et de la question de leur réunion ou non au domaine du roi (long document dans le dossier E 331 Pasquier) : ce sont les terrains du Parc ou Matouba. Nous le signalons sans insister davantage. Voir aussi p. 16-17 de « La famille Heurtault » (La Berrantille 10, Yvain Jouveau du Breuil) et CGHIA 35, mars 1991, p. 3-13.

Le 22/08/1733 dans une nouvelle lettre (C/8a/44) l'intendant d'Orgeville dit de la veuve Pasquier que « *on ne lui tirera jamais des mains la succession qu'en la contraignant par justice* et il le sait parce que « *c'est le sr*

BROUDOU mon parent qui a épousé la veuve Ramoux dont les enfants sont héritiers de la veuve Pasquier et a fait tout ce qu'il a pu pour lui faire abandonner le soin de son habitation et pour l'y déterminer il lui a offert les conditions les plus avantageuses sans pouvoir y parvenir. Il a pris le parti de la laisser maîtresse jusqu'à sa mort de son habitation qu'elle gère très mal. Il y a apparence qu'il n'aura pas longtemps à attendre cette veuve étant âgée de plus de quatre-vingts ans. » Jean Robert Broudou était procureur général au conseil souverain et il mourut en 1743.

Mais en mars 1735, date de la minute du notaire Langlois à Paris, la veuve Pasquier était toujours en vie. Le 23 mai 1738 (C/8a/49) le nouvel intendant des îles du Vent, César de La Croix, écrivait encore que c'était une affaire à régler par les administrateurs de la Guadeloupe et que MM de Clieu et Larnage s'était fait aider par deux conseillers du conseil supérieur de cette île, messieurs Coquille et Maillard (nous ignorons s'il était ou non apparenté avec la veuve Pasquier ; il y a au moins trois familles Maillard contemporaines) « *qu'ils en ont discuté toutes les dettes actives et passives et qu'ils ont en conséquence rédigé un projet de transaction qui terminerait entièrement cette affaire.* »

La succession n'a dû être réglée qu'après son décès, le 15 janvier 1739 à Basse Terre. Elle est inhumée dans l'église Saint François. Le curé la dit âgée de 86 ans. Ce serait bien son âge si elle est le troisième enfant de Jean Maillard et Elisabeth Prizy (dite Deprigne au remariage de Marie Anne avec Pasquier), recensés en 1664 Montagne Saint Louis (= Baillif) avec leurs enfants Anthoine, 18 ans, Eustache (fille), 14 ans ; Marguerite, 12 ans, Françoise, 8 ans, et Marie, 5 ans, à la tête d'une « case » importante avec 18 nègres et négresses. Leur habitation est de 400 pas de large sur 500 de haut, avec un moulin, 1 sucrerie, plusieurs cases, plantée en cannes, en vivres, en savanes et le reste à défricher. Si nous supposons qu'il s'agit bien de Marguerite, 12 ans au recensement, et non de la dernière, Marie, ce que c'est sous le nom de « Marie Marguerite Maillard épouse de Paulin Renoux (sic pour Ramoux ?) dit Minguet » qu'elle est marraine à Mont Carmel le 24/11/1691 de son neveu Jean Denis, fils d'Antoine. En 1665 Jean Maillard, de la Montagne Saint Louis, peut faire 28 000 l. de sucre par an (C/7a/1 f° 163). En 1670, dans la « distribution des nègres de choix » (G/1/469 f° 113-116), « Monsieur Maillard de Saint Louis en a deux (au prix de 3333 livres), de même que « Mademoiselle Mignan sa fille » (Mignan pour Minguet ? et donc l'épouse ou veuve Ramoux ou Renoux...). En 1671 la veuve Maillard à la Montagne Saint Louis a 3 filles et 2 fils, 13 nègres négresses ou négrillons, des armes et du bétail... mais Marguerite Maillard y est recensée avec son mari Mr Delanoe, bourgeois et marchand aussi riche. Aurait-elle été épouse Delanoe avant d'être épouse Ramoux et de changer son prénom en Marie Anne ? De la complexité des reconstitutions des familles à partir de documents recopiés plus tard ou disparus, comme les registres anciens du Baillif ! En tout cas Hilaire Pasquier avait épousé une riche veuve.

de *Claudie Dussert* : **Marie CAZERES, de Grenade, et son mari Jean DELMAS dit LAROCHELLE, matelot sur les vaisseaux Le Magnanime et Le Sceptre (1780-1782), mort au Cap**

Le 8 avril 1789, Marie CAZERES veuve de Jean DELMAS dit LAROCHELLE, habitante de Grenade, procédant comme mère et tutrice de Jean Baptiste DELMAS leur fils, donne quittance à M. Amirault, trésorier des invalides de la marine de l'amirauté de La Rochelle, de 83 livres 4 sols 8 deniers, pour réclamation par elle faite des parts de prise du Chien de chasse par le vaisseau Le Magnanime, revenant audit Jean Delmas, et du produit de son inventaire à bord du vaisseau Le Sceptre où il est décédé, conformément à l'ordonnance du Roi du 19 février dernier. Elle ne sait pas signer.
Toulouse, Me Arnaud, 3^E 10875 08/04/1789

NDLR

Le matelot Jean DELMAS dit LA ROCHELLE figure sur le rôle d'équipage du Magnanime, de Brest, commandé par le comte de Vaudreuil du 18/03 au 31/12/1780, et il a été recruté à Toulouse (Marine C/6/648). C'est un vaisseau de ligne de troisième rang, portant 74 canons sur deux ponts, en service de 1779 à 1790. On retrouve Jean DELMASSE (sic) dit La Rochelle matelot depuis le 1er janvier 1781 sur Le Sceptre (Marine C/6/713), commandé par le même comte de Vaudreuil. Il est donc passé immédiatement du Magnanime au Sceptre, suivant le comte de Vaudreuil. Le Sceptre était un des vaisseaux de l'escadre commandée par le comte de Grasse et envoyée en Amérique. Il partit de Brest pour les Antilles le 22/03/1781 et participa aux principaux combats navals de la guerre d'Indépendance américaine, devant Fort Royal (29/04/1781), à la Chesapeake (05/09), Saint Christophe (23-26/02/1782), la Dominique (09/04), les Saintes (12/04). Il mouilla au Cap le 24/04 et en repartit le 31/05. C'est au Cap que Jean DELMASSE dit La Rochelle entra à l'hôpital le 27 avril pour y mourir le 21 mai 1782.

Le Magnanime faisait aussi partie de l'escadre ; parti de Brest pour la Martinique le 22/03/1781 il y revint le 23/08/1782, son équipage ayant été en partie transféré sur le Sceptre. Son journal de campagne est à la médiathèque municipale d'Orléans.

Quant au Chien de chasse, est-il un bateau anglais, pris par le Magnanime, comme dit par la veuve de Jean Delmas, ou par la Galatée ou bien un bateau corsaire français ? Nous n'arrivons pas à le déterminer. Voici le résultat de nos recherches :

- un cotre (cutter) français, type de bateau très utilisé par les corsaires comme Surcouf, se nommait Le Chien de chasse : le 28 juillet 1781 M. Real, à Rochefort, écrivait à propos des prises faites par la frégate Le Courageuse et le cotter (sic) le Chien de chasse qu'elles avaient été vérifiées et que dès que les états de

liquidation auraient été remis « *on s'occupera d'en faire la répartition aux équipages de ces deux bâtiments* » (Marine B/4/287, f° 564).

- si le « Chien de chasse » est un vaisseau anglais, il s'appellerait peut-être « Hound » ou « Hunter » et pourrait être le HMS Hound, de 14 canons, lancé en 1776, pris par les Français dès 1780 et renommé « Levrette » (resté aux mains des Français jusqu'en 1782, il fut repris par les Anglais puis détruit en 1784). Sa prise date donc d'avant le départ de l'escadre pour les Antilles, mais nous ne savons pas si c'est ou non l'œuvre du Magnanime.
- un document, daté de Rochefort le 14/10/1781 (Marine F/2/80), concerne le Chien de Chasse, pris en 1780 par la frégate Galatée : « *L'estimation de ce bâtiment faite en Espagne où cette prise a été conduite a été envoyée par le ministre pour être refaite en ce port. Cet objet a été rempli et toutes les pièces qui concernaient cette estimation ont été renvoyées au ministre. Elles n'ont point été renvoyées des bureaux.* » Un seul rôle d'équipage de la Galatée conservé, du 09/07 au 28/08/1779 (Marine C/6/585) ; Jean Delmas n'y figure pas.

Dernier élément : Louis Rigaud comte de Vaudreuil, qui commanda le Magnanime puis le Sceptre, où Jean Delmas fut successivement matelot, était d'une famille languedocienne établie au Canada et il est né à Revel en Haute-Garonne le 19/10/1728. Or rappelons que Jean Delmas a été recruté à Toulouse en 1780 et c'est à Toulouse que se trouve sa veuve en 1789. Simples coïncidences ?

Quant à sa veuve, Marie Cazerès, elle est bien « *habitante de Grenade* » et pas comme nous l'envisagions d'abord, de l'île de la Grenade ! Nous supposons donc que Jean Delmas était bien d'abord sur la Galatée, qui a pris le Chien de Chasse sur les côtes d'Espagne, qu'il y a fait la connaissance de Marie Cazerès, que de là ils sont remontés à Toulouse où il a été recruté sur le Magnanime puis il est passé sur le Sceptre, parti pour les Antilles, a participé aux combats navals de la guerre d'Indépendance et il est mort à l'hôpital du Cap.

de Patrick Galigny de Bonneval : 1914-1918, soldats des DOM-TOM au carré militaire de La Rochelle

En recherchant des informations sur le parcours militaire de mon grand-père dans les différents régiments coloniaux, j'ai retrouvé sur le « forum pages 14-18 », 20 soldats des DOM-TOM (Guadeloupe, Martinique et Guyane) reposant au carré militaire de la Rochelle, décédés à l'hôpital militaire entre 1915 et 1919, de maladies contractées en service. Le régiment, date et lieu de naissance et date de décès sont précisés.

Voici les noms pour les personnes intéressées :

CEPHO Norbert, SIMANA Constantin, SPENO Edmond, JEANNOT Jules Edouard, MEMANUEL Marie-Hugues, PAVANT Victor Luidor, ENETTE Marcel Joseph, LELOURD Marcellin Emmanuel, GELICAN Charles, THIMONGA, Martin, YO Magloire, URANIE Jean-Antoine, ROSEMOND Emile Maximin, DOMPAIRE Monlouis Philippe, ISCAYE Pierre Sylvain Fénelon, CANDACE Claude Pierre, DESFOURNEAUX Saint-Simon, CARABIN Toussaint, CONVERTY Amédée, ACENAR Paul Amédée.

Mises en ligne le 08/08/2009 par Bruno Baverel, « Bruno17 :

http://pages14-18.mesdiscussions.net/pages1418/qui-cherche-quoi/inhumes-militaire-rochelle-sujet_7482_1.htm

qui signale aussi, le 22/08/2009 « Un autre soldat des DOM-TOM inhumé, lui, au cimetière de la Marine de Rochefort-sur-Mer : Jean Gabriel Félixine, du 2^{ème} régiment de zouaves. Né en 1893 au Robert en Martinique, décédé en 1918 à l'hôpital maritime de Rochefort, de maladie contractée en service. »

Il y a d'autres soldats des DOM inhumés au cimetière de la marine, mentionnés dans d'autres échanges.

de Philippe Clerc : Passagers du Havre originaire de la Grenade ou la Dominique

Sur le site des Archives Départementales de Seine Maritime (76), je consulte de temps en temps dans la série des désarmements de l'inscription maritime du quartier Havre (6P) les bateaux à destination des Antilles, qui débute en 1741 et se poursuit jusqu'en 1898 ! [Inscription maritime > rôles des bâtiments de commerce > bâtiments de commerce (long cours, cabotage, bornage et grande pêche)]

En me limitant aux désarmements du 18^e siècle et du milieu du 19^e, j'y relève notamment les passagers natifs de la Grenade ou de la Dominique dont voici quelques extraits. Le numéro de vue et l'année mentionnées sont ceux du registre consulté : il s'agit du désarmement des navires, donc l'année est celle de leur retour au Havre ce qui explique le décalage avec l'année du départ.

- 1752 (6P6_1) vue 241 : Sr Jean MADÉ, de la Grenade, 14 ans ; Mlle DOURIER de POINSY, de la Grenade, 15 ans ; Bibiane, négresse de la Grenade, 30 ans ; au Havre le 26/11/1751
- 1765 (6P6_5) vue 613 : Sr Louis ROCHARD de ST SIMON, ancien officier du régiment de Beauvoizis, 23 ans, natif de la Grenade ; au Havre 05/01/1764 (sic pour 1765), débarqué à St Pierre Martinique 20/03/1765
- 1766 (6P6_5) vue 202 : Sr Pierre MILLET, natif de la Grenade, 20 ans ; au Havre 15/05/1765, débarqué à St Pierre Martinique 12/07/1765
- 1766 (6P6_5) vue 536 : Passagers pris à Saint Pierre : Madame de FRANSISKY, habitante de la Grenade ; Victoire, mulâtresse libre, sa femme de chambre, et Céladon, nègre, son cuisinier ; M. VELY, de la Grenade ; Dauphiné son valet de chambre et Zamor son valet nègre ; débarqués au Havre le 29/08/1766

- 1770 (6P6_7) vue 38 : Sr Pierre MILLET, natif de la Grenade, 24 ans, fils de + Jacques et Marie TELLIER ; au Havre 20/02/1769, débarqué à St Pierre Martinique 28/08/1769
- 1770 (6P6_7) vue 133 : Sr André JOLSDERIVIERRE, natif de la Dominique, 19 ans, fils de Pierre et + (en blanc) ; au Havre 28/09/1769, débarqué à St Pierre Martinique 28/11/1769
- 1770 (6P6_7) vue 426 : Sr Jean François CROCQUET DES HAUTEURS habitant de la Dominique, natif dudit lieu, 22 ans, fils de Nicolas et + Catherine LAFEUILLÉE ; P. FLEURY, mulâtre libre natif de la Dominique, 27 ans, son domestique ; au Havre 30/03/1770, débarqués à St Pierre Martinique 21/05/1770
- 1776 (6P6_10BIS) vue 276 : Sr Pierre MILLET, habitant à la Grenade, natif de ce lieu, 31 ans, fils de + Jacques et Marie DELLIER (sic pour TELLIER) ; D^e Françoise SENCE son épouse, née au Havre, 31 ans, fille de + Jean Baptiste et + Marie MIOT ; Françoise DUHART, femme de chambre de la D^e Millet, 22 ans, née à Bayonne ; au Havre 02/06/1775, débarqués à St Pierre, Martinique 11/07/1775
- 1776 (6P6_10BIS) vue 677 : Sr Joseph CHAUSSE, créole né à la Dominique, 18 ans, fils de + Joseph et NN HERICHER ; au Havre 15/04/1776, débarqué à Pointe à Pitre 04/06/1776
- 1777 (6P6_11) vue 36 : Sr Joseph BABONEAU habitant à la Grenade, né à la Grenade, 30 ans, fils de + Joseph et Marie VIETTE ; au Havre 09/01/1776, débarqué à St Pierre Martinique 15/03/1776
- 1778 (6P6_11) vue 393 : Sr Constantin Louis Michel Auguste COURLEVAUX DESFONTAINES, négociant, né à Orléans, fils de Louis Pierre et + Marguerite Elisabeth Gillet ; Sr Michel Marc COURLEVAUX, né à la Dominique, 13 ans, fils dudit et de Marie Claude HOUËLCH ; au Havre 06/11/1777, débarqués à St Pierre Martinique 24/12/1777
- 1784 (6P6_13) vue 218 : (avec congé du gouvernement) Sr Nicolas de BELIGNY fils, 40 ans, natif de la Dominique, fils de Sr Nicolas et Dame Catherine LAVERGNE LAFEUILLÉ ; Mde Catherine Gabrielle HUC DUPLESSIS native de la Dominique, 30 ans, épouse de M. BEAUBOIS ; Sr Pierre Jean François CROQUET de BEAUBOIS, natif de la Dominique, 11 ans, fils de la susdite ; (autres avec congé) Sr Victor RAYMOND, natif de la Dominique, 11 ans, fils de Sr Jean et Dme CHARRYER ; St Pierre 24/03/1784, débarqués au Havre 17/05/1784

de *Claudie Dussert* : **Décès à l'Hôtel Dieu Saint Jacques de Toulouse** (AD 31, H dépôt 1, 1Q217)

d'un mulâtre libre de Sainte-Lucie

Le 19 germinal XIII [09/04/1805] décès de Théodore FONDBEAU veuf de Marie Thérèse ANSELIEZ, 46 ans, propriétaire natif de l'isle Martinique quartier de Ste Luce, résidant à Toulouse 6^e section n° 34, reçu à l'hospice le 7 pluviôse [27/01/1805].

NDLR

Il doit s'agir plutôt de l'île Sainte Lucie : Chantal et Philippe Cordiez ont relevé dans le notariat de l'île des actes concernant « *le nommé Théodose FONDBEAU* », mulâtre libre, entrepreneur de bâtiments, en 1777, 1785, 1787 (achat ou vente d'habitations au Gros Ilet) ; voir sur Geneanet.

d'un homme de couleur du Cap

Le 24 prairial an XII [13/06/1804] décès de Charles Jacques, homme de couleur, environ 19 ans, domestique, natif du **Cap Français** en Amérique, résidant près le canal au pont neuf, reçu à l'hospice le 11 pluviôse [01/02/1804].

d'une négresse de la Martinique

Le 8 juillet 1807, décès de Perine, négresse native de Lamatain (sic) dans la Martinique, résidant chez Mr Baurès rue Saint Rome en qualité de fille de service et de femme de chambre âgée d'environ 30 ans, reçue à l'hospice le 7.

de *Pierre Bardin* : **Engagement d'un natif de la Guadeloupe en 1778**

Régiment d'Armagnac (devenu 6^e R.I. en 1791)

Jean Baptiste LE BLANC dit BLANC, de la Basse Terre, fils de Guillaume, tailleur, et Anne Claire RICHARD ; 26 ans, 5 pieds 3 pouces 4 lignes (1,71 m environ) ; engagé le 01/11/1778 ; congédié avec la récompense militaire le 12/03/1785.

SHD Vincennes, 1yc44

NDLR

Jean Baptiste LEBLANC est bien né à Basse Terre, Mont Carmel, en 1753, d'un père ancien soldat originaire du Gers qui avait épousé une veuve créole. Ce père, en effet tailleur, avait pour nom de guerre... LA COUTURE (!), comme dit au mariage et au décès. Jean Baptiste s'est donc engagé comme l'avait fait son père. L'engagement a dû se faire à la Guadeloupe, où le 1^{er} bataillon du régiment d'Armagnac était arrivé le 30/11/1777, pendant la guerre d'Indépendance américaine (C/7a/37 f° 48 et Boris Lesueur, Les troupes royales aux colonies, GHC 228, septembre 2009).

1 Guillaume DUBLANC x Anne Marie LAGARDE

1.1 Guillaume DUBLANC (au mariage) puis LEBLANC dit LA COUTURE

soldat de la compagnie de Monsieur le chevalier du Boitier

o ca 1731 « paroisse d'Eurs évêché Condom » (sic : Éauze, évêché de Condom, Gers, 32 ?)

(le patronyme Dublanc existe bien à Éauze, mais pas Leblanc)

- + 13/09/1777 Mont Carmel ; Guillaume Le Blanc dit La Couture, environ 46 ans
- x 31/05/1751 Basse Terre Mont Carmel, Claire RICHARD, fille de Jean et Catherine de LAUNAY ; reconnaissent et légitiment deux filles, « présentes au présent mariage à la manière accoutumée »
- ax 31/05/1734 Mont Carmel, Jean Baptiste DUC, fils de Michel et Marguerite PARQUET
- + 10/09/1746 Mont Carmel, 47 ans
- d'où 5 enfants dont 3 morts dans l'enfance

1.1.1 Élisabeth LEBLANC

- o 21 b 31/10/1748 Mont Carmel ; fille naturelle ; « le père Guillaume Leblanc soldat » ; légitimée par le mariage des parents

1.1.2 Rosalie LEBLANC

- o 06 b 12/06/1751 Mont Carmel ; fille naturelle de Guillaume Leblanc ; légitimée par le mariage des parents
- + 15/12/1768 Mont Carmel ; 17 ans

1.1.3 Guillaume LEBLANC

- o 04 b 12/06/1752 Mont Carmel

1.1.4 Jean Baptiste LEBLANC

- o 09 b 15/12/1753 Mont Carmel

1.1.5 Joseph LEBLANC

- o 29/05/1754 b 04/02/1755 Mont Carmel

1.1.6 Marie Claire LEBLANC

- o 19 b 29/03/1758 Mont Carmel + 27/10/1769 Mont Carmel ; fille de Guillaume Leblanc dit Lacouture

Une veuve LEBLANC couturière, est recensée à Bouillante en l'an V mais avec ses deux fils de moins de 14 ans (Jean Louis et Caulaud) : ce ne peut être Claire RICHARD.

de *Gérard Faure* (A la recherche des migrants corses, RHFC, familles corses) : **Décès au Port au Prince de natifs de Martinique ou Guadeloupe**

01/08/1778, Jean François MELAIN, marin, né à Saint Pierre Martinique

19/07/1779, François PRADE, environ 30 ans, né à la Martinique, volontaire à bord d'un corsaire

31/03/1781, décès et sépulture de Marie Anne PANNETIER, 51 ans, née à la Guadeloupe, veuve de Pierre CUSSON

de *Gérard Faure* : **De la Guyane à l'Algérie**

Constantine, 15/08/1908, décès de Paul Irénée BATOUCHE, 2 ans, né à Cayenne de père inconnu et Eugénie Hortense BATOUCHE.

NDLR

Paul Irénée est bien né à Cayenne le 1^{er} et déclaré le 02/07/1906 ; sa mère avait alors 22 ans mais nous n'avons pas trouvé sa naissance dans les tables de Guyane.

de *Gérard Faure* : **Décès d'Antillais à L'Îlet la Mère, Guyane**

Cet îlet, au large de Rémire-Montjoly, « espace naturel et historique rare » est aujourd'hui la propriété du Conservatoire du littoral. Ce fut un des sites du baigne (à partir de 1852 ; évacué en 1875). On trouve dans les registres des décès de bagnards, mais aussi d'autres personnes, nés dans les îles antillaises. Nous donnons ici une synthèse du relevé envoyé par *Gérard Faure* (nous ne notons pas les parents, ni les épouses) :

de **Guadeloupe** :

- Ouvriers : Guillaume SAINT CYR (17/12/1853, 25 ans, né à Marie Galante, menuisier) ;
- Cultivateurs : Pierre Eugène TAFIA (11/12/1858, 31 ans, né au Moule) ; Gaspard dit Nègre DRAPSAL (21/03/1862, 32 ans, né à l'Anse Bertrand) ;
- Sans profession : Noël GLAUDIN (04/09/1860, 40 ans, né au Port Louis) ;
- Bagnards : Joseph dit Trinquet COGNET (22/10/1860, 36 ans, cuisinier, né à Marie Galante, condamné en 1854) ; Sylvestre dit Edmé dit Selmin DEFAITES (21/03/1862, 50 ans, né à Saint François, condamné en 1860) ; Noël LANSALLEAU (05/04/1862, 41 ans, garçon boulanger, né à la Pointe à Pitre).

de **Martinique** :

- Ouvriers : SAINT JACQUES FIFI (03/01/1873, 66 ans, charpentier, né à Rivière Salée) ;
- Cultivateurs : Léonard Rosemond MEMERT (05/08/1870, 25 ans, né au Lamentin) ; Baptiste SAINTE ROSE (06/02/1873, vieillard né au Marin) ;
- Bagnards : Pierre dit Thénos ENOSSE (22/05/1861, 25 ans, cultivateur, né au Gros Morne, condamné en 1860) ; Jean Ferdinand PRIVAT (09/04/1862, 32 ans, cultivateur, né à Rivière Salée, condamné en 1858) ; Louis Laurencin dit Dimanche HILDEGONDE (15/07/1868, 21 ans, gabarier, né à Saint-Pierre, condamné en 1867) ; MONROSE (27/05/1869, 54 ans, cultivateur, né au Lamentin, condamné en 1839 ; sur son dossier « esclave du sieur LAMOISSE ») ; Adolphe BOULVEAU (18/10/1871, 31 ans, cabrouétier, né à Basse Pointe, condamné en 1870) ; Antoine PERPIGNAC (08/07/1872, 64 ans, matelassier, né à Fort de France, condamné en 1869).

de *Gérard Faure* : **Décès d'Antillais aux îles du Salut, Guyane**

Le relevé couvre plusieurs pages. Impossible ici d'en faire même une synthèse (comme nous l'avons fait pour l'Îlet la Mère). Nous intégrons tous ces noms dans nos bases de données et donnons ici seulement la liste avec année du décès (et de la condamnation pour les bagnards) et ville d'origine. Les personnes intéressées pourront retrouver les actes dans les registres de Guyane en ligne.

de **Guadeloupe** :

- Ouvriers : 1890 Marie Justinien MICHAUX (ajusteur, Gourbeyre) ;
- Cultivateurs : 1897 Baptiste Christophe LUICO dit Auguste PETORD (Saint François) ; 1899 Charlot SAINT YVES (Morne à l'Eau) ;
- Divers : 1894 Émile Raphaël SAINT SURIN PEPIN (marin, Le Moule) ; 1900 Jules Emmanuel ROUX (horloger bijoutier, Pointe à Pitre) ; Louis SAINT CLAIR (magasinier colonial à Kourou, Pointe à Pitre) ;
- Bagnards : 1864 Saint Pierre dit Chouchoute TAFFEM (Pointe à Pitre, 1862), François GUIBAL (Pointe à Pitre, 1862) ; 1866 Philippe GOMIN (Port Louis, 1852) ; 1867 Rufis JERSEN (Morne à l'Eau, 1863) ; 1869 Vincent dit Bonifax FIGARET (Moule, 1864) ; 1871 JAFFART COURSIER JEANSON (Basse Terre, 1869) ; 1878 Eugène Barthélemy dit Lafleur dit Bébé SALMY ou SALMET (Moule, 1872) ; 1880 Hudovic dit Ludovic DEAL (Grand Bourg, 1878) ; 1880 Saint Cyr dit Charles THETIS (Pointe à Pitre, 1876) ; 1882 Néron LUBINO (Saint Louis, 1881), Montour Charles AQUICANDAIS (Abymes, 1879), Sainte Luce dit Léopold Félix dit Kialy dit Paul Rouge MARVILLE (Trois Rivières, 1878) ; 1884 Charles BEAUFRAND (Sainte Rose, 1883) ; 1886 Paul TELIGNY (Pointe à Pitre, 1866) ; 1887 André LAURENT (Bouillante, 1887) ; 1889 Jean Baptiste TOUSSAINT (Saint Claude, 1888) ; 1890 Charles TANCREDE (Deshaies, 1882), Émilien RECAM (Pointe à Pitre, 1889) ; 1892 Saint Jean François THOREL (Moule, 1890), GUSTAVE JURA (Basse Terre, 1865) ; 1896 Bernardin dit Chérubin BRODE (Saint Claude, 1890), MOUTOUSSAMY (o Pondichéry, domicilié au Lamentin, 1894), HALOUMAN (o Calcutta, domicilié à Saint François, 1894) ; 1899 Charles LOTHAIRE (Capesterre) ; 1900 Louis Mathias dit Félix Majeur GUISE (Baillif) ;

de **Martinique** :

- Ouvriers : 1861 ARNAUD-FORMOND (menuisier, La Trinité), Marc FRANÇOIS (maçon, Saint Pierre) ;
- Cultivateurs : 1887 MIDY SAINT CYR (Rivière Pilote) ; 1896 Noël Homère COCHELLE (Basse Pointe) ; 1904 André dit Andréus FAGOUR (Saint Esprit) ;
- Divers : 1889 Henri PLONGEUR (Anses d'Arlet, matelot chauffeur sur le steamer l'Abeille) ; Marcelin GRELET (Prêcheur, cordonnier) ; Théodore dit Thélor SOUDIN (sans profession, Basse Pointe) ; 1906 Armand Séverin BANARÉ (soldat d'infanterie coloniale, Fort de France) ;
- Bagnards : 1863 Hyacinthe dit Boucaud CHAPUS (Grande Anse Lorrain, 1861), Amédée MEDARIN (Gros Morne, 1862) ; 1866 Isidore LACUR (Macouba, 1859) ; 1869 VITORIN (Carbet, 1857), Justin CAGNET (Fort de France, 1865) ; 1871 ALCIDE (Lamentin, 1861) ; 1874 Argiol ou Argis AVETTE (Rivière Pilote, 1871), Félix BELLEAU (Basse Pointe, 1873) ; 1877 Jean Louis CIRAS (Prêcheur, 1852), Jean Désir VOYER (Rivière Pilote, 1871) ; 1880 Pierre Dominique dit Voley LEMAITRE (Lamentin, 1875), Chérubin THERIAN (Sainte Anne, 1871) ; 1882 Thélors NOZIBOR (Gros Morne, 1870) ; 1883 Lucien dit Julien SPOLIN (Lamentin, 1883), Timothée dit Petit Frère MODART (Saint Esprit, 1878) ; 1884 Jacques Antoni Bernard FAUCADE (Rivière Pilote, 1874) ; 1890 Octave dit NETALA (Prêcheur, 1888), Louis dit Louis Cisony dit Paul Soustrac dit Florentin dit Nègre St Pierre GOLDIA (Grande Anse, 1889), Janvier dit Petit Jean GALDY (Saint Pierre, 1887) ; 1893 Lazare Rose BOISSONNET (Rivière Pilote, 1871) ; 1894 LOUISY LEANSOUR (Saint Pierre, 1859), Alexandre Démétrius Marie dit Navarre DUPROS (Lorrain, 1882), BONIFACE MONPRIL (Rivière Blanche, 1863), François CICERAN (Trinité, 1864), Modestin MODESTE (Lamentin, 1872), Sylvain Louis Joseph Alexandre dit Petit Cœur LEOPOLDIE (Macouba, 1887) ; 1895 Jude Auguste CHARLEMAGNE (Saint Pierre, 1892) ; 1899 AT CHING (Saint Pierre, 1885) ; 1900 Alexandre Marie Victor Ignace CAPRAIS (1884) ; 1904 Florent EXUPERT (Sainte Marie, 1859).

de *Philippe Couka* : **Le crocodile de Montrichard**

Relevées dans les registres de Montrichard (41), les 3 remarques suivantes (orthographe d'époque) :

« Le crocodile qui se voit dans l'église de Nanteuil y fut apporté de l'isle S. Dominique par François Roger, chirurgien major sur le vaisseau dit la Grenade Dorée, le vingt-un février 1650.

Le corps de cet animal curieux se voit encore aujourd'hui 1er octobre 1764, dans la nef à la basse goutte méridionale suspendu sur deux morceaux de bois qui entre dans le mur à la hauteur d'environ 20 pieds.

Il a disparu à la révolution de 1793 »

NDLR

Eglise Notre Dame de Nanteuil à Montrichard, monument historique.

INTERNET

www.enqueteguyane.org

site de *Marion Urban*

Nombreuses études sur diverses familles de Guyane, descendants des HORTH, VERNET, NADEAU : l'expédition de Kourou ; Philippe Médan et la reconstitution des familles de Guyane sur Geneanet (après lecture de notre article dans GHC 89 de janvier 1997 « Ascendance guyanaise, Horth et Laudernet ») ; familles venues d'Acadie (SAUNIER, RODRIGUE) ; descendants d'affranchis (Thérèse dite Horth) ; des inédits de Pierre Thibaudault sur Les croyances des Indiens, Les forces de défense en Guyane avant la Révolution française, etc. ; analyse de divers livres et documents d'archives ; etc. Très riche.

<http://amomba.hypotheses.org/>

Vivre, survivre ? en Guyane au 18^e siècle

site de *Marie Polderman*, créé en juin 2012

Nous avons découvert ce site parmi les liens de celui de Marion Urban. Le nom du site vient d'un personnage connu en Guyane que nous avons présenté dans notre article « En Guyane au XVIII^e siècle : la négresse AMOMBA veuve PAILLÉ » (GHC 171, juin 2004).

« Billets », au nombre de 20 fin 2014, classés dans l'ordre de leur mise en ligne mais qu'on peut retrouver aussi par thèmes (cartographie, registres paroissiaux, habitation, journal de bord, amérindien, esclavage, etc.) : collection de documents d'archives, sous forme de récits ou transcription. On peut regretter que la cote des documents ne soit pas indiquée.

Rivière Pilote, affranchissement 1833, habitations 1848 in euzet.genealogie

<http://euzet.genealogie.free.fr/jeanclaude/martiniquesuite2/martiniquesuite2.htm>

site de *Jean-Claude Euzet*

Sur ce site, deux très intéressants documents : le relevé par *Nathalie Buhours* des arrêtés collectifs d'affranchissements dans la Gazette officielle de la Martinique de 1833 et, surtout, dans le notariat (nom du notaire non précisé), les contrats des associations ou sociétés créées entre les propriétaires d'habitations et leurs anciens esclaves en 1848-1849, à l'abolition : habitations Fougainville, Saint Pons, Lescoüet, Allou Wenceslas, Mauny ; suivi d'une analyse des documents.

Fonds Laborde : artistes et artisans parisiens

http://fr.geneawiki.com/index.php/Au_del%C3%A0_de_l%27Etat-Civil_-_75_-_Fonds_Laborde

Geneanet signale que le Fonds LABORDE a été mis en ligne par Gallica : « Ce fichier a été constitué par Léon de Laborde (1807-1869), garde général des archives de l'Empire, avant le double incendie qui a détruit l'état civil parisien. Ce fonds contient plus de 66.000 fiches de relevés d'état civil de Paris XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles concernant les artistes parisiens. » Pour une consultation plus rapide on peut y accéder par geneawiki à l'adresse ci-dessus (fiches manuscrites et tables alphabétiques de l'ouvrage imprimé) et choisir dans l'affichage le défilement vertical.

www.lameca.org/dossiers/prejuge_couleur

Le préjugé de couleur, une histoire occidentale

dossier Internet écrit par *Jean-Luc Bonniol*

Médiathèque Caraïbe (Iaméca) du Conseil Général de la Guadeloupe

RÉPONSES

Avis important :

Nous publions les réponses à d'anciennes questions mais il n'y aura plus de questions nouvelles.

Utilisez la Liste : <http://listes.u-picardie.fr/wws/info/ghcaraibe>.

Si certains échanges de la Liste nous semblent d'intérêt général, nous les reprendrons, en les mettant en forme et en complétant si nécessaire, dans le bulletin trimestriel.

91-75 LANCHÈRE (Marie-Galante, Guadeloupe, 19^e)

Joseph Édouard LANCHÈRE, lieutenant au 1^{er} régiment d'infanterie de marine, qui était à Cherbourg en 1844, s'est marié à Grand Bourg de Marie Galante le 09/09/1850. Agé de 36 ans, en garnison en Guadeloupe, domicilié à Basse Terre, il était natif de Paris, fils naturel de Marguerite Alexandrine Lanchère, domiciliée à Cour Cheverny (Loir et Cher) d'où elle avait donné son consentement le 19/04/1849 devant Me Bisson. Il avait reçu aussi l'autorisation du ministère de la marine et colonies du 30/04/1850. Il épousait Marie Léon LACOSTE, 20 ans, née à Marie Galante, fille de Thomas et Marie Françoise Désanges DULAC, domiciliés à Grand Bourg. Les témoins étaient Jean Jacques Naudin, 50 ans, officier de la Légion d'honneur, commandant particulier de Marie Galante ; Jean Albert Balther, 34 ans, lieutenant au 1^{er} régiment d'infanterie de marine ; Jean Marie Camille Raiffer, 49 ans ; Faustin Cicéron Ducaste, 40 ans, sous commissaire de police. à Pointe à Pitre

Ils semblent n'avoir pas eu d'autre enfant, du moins en Guadeloupe (vu TD de Marie-Galante et Pointe à Pitre), que Léon Félix Lanchère, né le 25 et déclaré le 26/11/1851 à Pointe à Pitre. Joseph Édouard LANCHÈRE mourut en mer en 1854.

Curieusement ce patronyme est porté par une nouvelle citoyenne inscrite à l'état civil le 07/12/1848, Céline LANCHÈRE, née vers 1810 à Gourbeyre de « père et mère non connus », mère d'Alire ALEXER (vers 1841-1904), maire de Gourbeyre. Elle s'est mariée à Gourbeyre le 10/02/1853 avec Jean Jacques POLESIN.

Une hypothèse : Céline aurait-elle été au service (ou la compagne ?) de Joseph Édouard Lanchère quand il était à Basse Terre, avant son mariage, et aurait-elle demandé à être inscrite sous son patronyme ? Il était cependant interdit d'attribuer aux nouveaux libres le nom de familles ou personnes vivant dans l'île sans l'accord écrit des membres de celles-ci.

R. Chipaux, D. Quénéhervé, B. et Ph. Rossignol (Liste GHC)

93-77 d'ALCIAT de FAJOLE et SORBET (Guadeloupe, 18^e)

(p. 4965, 1403, 838)

Voici la généalogie que j'ai constituée, venant en grande partie d'archives familiales, miraculeusement conservées.

I Pierre Francois d'ALCIAT, consul de La Bastide de Sérou (Ariège, 09) en 1623

x Marguerite de LABAT, fille de Gaspard, sieur de Mourions et Catherine de VIGUERIE
d'où

François d'ALCIAT, bachelier en droit, consul de La Bastide de Sérou en 1632

Testament : 15/06/1667 Le Mas d'Azil (Ariège, 09)

et

II Antoine d'ALCIAT sieur de Fittes

docteur en droit et avocat au parlement de Toulouse, consul de La Bastide de Sérou en 1667, syndic général du pays de Foix

Testament : 23/12/1699 + 17/12/1704

ax Cm 03/09/1665 Marguerite de LABAT de MOURLENS ,

d'où cinq enfants dont Françoise d'ALCIAT LA CERT, dite Mademoiselle de CERT x Jacques VICHY de LABATENS, habitant Montgailhard en Lauragais, morte sans enfants et Marie d'ALCIAT du Saint Sauveur, entrée en religion au monastère de Sainte Ursule à Toulouse.

bx Jeanne Marie Thérèse de CALVET, fille de Jacques, trésorier de France en la Généralité de Toulouse, et Françoise de MARRAST

du second lit sont issus quatre enfants : André, Jacques, Etienne et Guillaume

III

1 André d'ALCIAT de FITTES

habitant dans le château de Fittes, à La Bastide de Sérou (Ariège,09)

o ca 1695 + 28/10/1773

ax 11/01/1722 La Bastide de Sérou, Marie Anne DORTET, fille de Paul, bourgeois, et Françoise de LAMEYRAN

Testament : 1757 ; sans enfants

bx 20/01/1761 Marie RUMEAU, "de Manchifrotte", fille de Raymond et Françoise MAURETTE

D'où :

1.1 Marie Ursule d'ALCIAT

o et b 01/02/1762 ; Testament 01/06/1826 + 1837, sans enfants

ax 03/11/1782 Guillaume de LATOUR de CASTANEDE, fils de François de LATOUR et Françoise DUGLURIE

+ 1785

bx 21/10/1798 Jean GALY CHIPEU, médecin à Foix, fils de Raymond et Anne ESPAGNAC

o 27/08/1756 Massat

2 Jacques d'ALCIAT dit LA CAMPAGNE

mort sans descendance

3 Étienne d'ALCIAT sieur de FAJOLE

x Françoise RUFAT

o 1700 + 02/04/1745

d'où :

3.1 Françoise d'ALCIAT

o 13/09/1737 La Bastide de Sérou

3.2 **Jean d'ALCIAT sieur de FAJOLE**, parti pour la **Guadeloupe**

en février 1778 procès à Pamiers (09) contre sa sœur Ursule (B 161, Inventaire sommaire archives de l'Ariège) ; habitant propriétaire au Petit Bourg

o 05/06/1740 La Bastide de Sérou, comté de Foix

+ 26/06/1821 Guadeloupe

Embarquement à Bordeaux sur Le Bon Accord pour la Guadeloupe le 25/09/1787 : habitant de la Guadeloupe, 47 ans ; émigré de Petit Bourg en l'an IV (1795-96) avec sa femme et ses six enfants ; recensement de l'an V , habitation nationale Dalciat à Petit Bourg séquestrée

- x 02/06/1778 Baie Mahault, Antoinette Elisabeth SORBET, fille de Jean Baptiste et Antoinette HUBERT, habitants de Baie Mahault
 - o (1768 d'après l'âge au décès mais sûrement plus âgée d'après l'année de mariage)
 - + 09/09 d 12/11/1818 Baie Mahault, chez son gendre Dominique Glize ; 50 ans (sic)

d'où entre autres

3.2.1 Jean Michel DALCIAT de FAYOLS

habitant propriétaire à la Baie Mahault

- o 08/06 b 17/08/1779 Petit Bourg ; Michel Nicolas Neau, habitant ; m Anne Toinette Hebert épouse de Mr Chaix, habitant

+ 18/09/1812 Baie Mahault ; 33 ans, habitant du quartier

- x 05/11/1811 Baie Mahault, Marguerite Louise PINSON, fille de + Louis Jean Baptiste Pinson fils et Marguerite Agnès AUDET DELORME sa veuve, demeurant à Baie Mahault

o ca 1794 Lamentin (17 ans au mariage)

bx 12/10/1813 Petit Bourg, Louis Auguste COUMAILLEAUD, habitant domicilié sur l'habitation Darboussier Monplaisir, fils de Jean Baptiste et dame Marie Thérèse BUSSON, résidant à Rochefort

o ca 1784 Rochefort (29 ans au mariage)

3.2.2 Charles Louis D'ALCIAT de FAJOLE

o 04/01 b 05/07/1781 Petit Bourg ; p Charles Chaix ; m dlle Louise Audet

+ 29/03/1789 Petit Bourg ; 8 ans

3.2.3 Antoine Étienne D'ALCIAT de FAJOLE

o 04/10/1782 b 23/06/1783 Petit Bourg ; p Antoine Hubert, habitant ; m L. Chaix

+ 29/09/1784 Baie Mahault, environ 2 ans

3.2.4 Nicolas DALCIAT de FAJOLE

o fin 1784 b 14/02/1786 Petit Bourg ; 18 mois ; p Nicolas Neau fils, habitant de la paroisse ; m dlle Marie Louise Chaix, tante maternelle

3.2.5 messire Claude Henry d'ALCIAT sieur de FAJOLE

habitant propriétaire au Lamentin (1818) puis à la Baie Mahault

o 10/01/1787 b 25/01/1789 Petit Bourg ; (Claude Michel) p messire Claude Dalciat, doyen du chapitre de Lens en Artois, représenté par Jean Michel Dalciat frère de l'enfant ; m dlle Marie Joséphine Budan Duclos

ax Marie Anne Julie LOFFICIAL

bx 26/06/1821 Lamentin, Françoise Louise Antoinette BREFFORD, fille de François Mathurin, avocat au parlement de Toulouse, ancien avocat au conseil souverain de la Guadeloupe et habitant propriétaire au Lamentin, et Anne Louise LAMY

o 10/12/1799 Lamentin (cité au mariage)

d'où au moins

3.2.5a.1 Louis Jules D'ALCIAT

+ 28/10/1818 Lamentin, sur l'habitation de ses parents (âge non donné)

3.2.5b.1 Louis François Jean D'ALCIAT

o 23/01/1823 Lamentin, sur l'habitation du père, qui le déclare avec son beau-père

3.2.6 Marie Antoinette DALCIAT de FAJOLLE

o 30/12/1788 b 25/01/1789 Petit Bourg ; p Pierre François Paschal Lefebvre Dufeal, ancien capitaine de milice, habitant de cette paroisse ; m dlle Manette Benoist

3.2.7 Louise Léocadie D'ALCIAT de FAJOLLE

o ca 1792

+ 02 d 03/11/1817 Lamentin, 25 ans, sur l'habitation de son frère ; déclaré par Claude D'Alciat

x Dominique GLIZE, habitant de la Baie Mahault

4 Guillaume d'ALCIAT de LA BECEDE

o ca 1701

part de Bordeaux pour **Saint-Domingue** sur La Nouvelle Alliance le 29/07/1737 pour affaires, cheveux blonds, 36 ans, ancien catholique

D'où

4.1 Claude d'ALCIAT de LA BECEDE

Claudie Trepas

NDLR

Nous avons intégré à la généalogie envoyée les éléments sur la branche de Guadeloupe que ne connaissait pas *Claudie Trepas*.

02-120 LUC et ROBERT (St-Domingue, 18^e)

(p. 3640, 3614)

Je signale le dossier Colonies E 354 « ROBERT François habitant de Saint-Domingue et LUC Marie-Françoise sa veuve, habitant Marseille (1684/1771) » où on trouve l'ascendance des sœurs Anne-Étiennette et Marie-Françoise Luc (pages 187 et 188).

A. de Fontanges

NDLR

Nous rappelons notre article « TRUTIE, TRUTIE de VAUCRESSON, TRUTIE de VARREUX (Saint-Domingue, Guadeloupe) » (GHC 238, juillet-août 2010 p. 6414-6423) qui donne (p. 6417-6418) la généalogie de la famille LUC (dont une fille épouse Trutié et une autre épouse Robert).

06-67 FIZEL (St-Domingue, Etats-Unis, 18^e-19^e)

(p. 5027-28, 4995)

For over ten years I have come to GHCaraiibe seeking information on Simon Fizel. With the kind assistance of your members we have discovered our family history.

On 21 June 1774, Simon Fizel, from Maroilles, Nord-Pas-de-Calais, left Le Havre for St Domingue. In the ensuing years he established a thriving merchant company, was active in St. Marc society, started a family, fled the slave revolt to the United States in 1790s, returned to St Domingue and France in 1800. His story, fully documented, is in <http://www.fizell.org/Book%20One%202013%20abridged%20for%20France%20.pdf>

The complete family history of Simon Fizel can be reviewed on the <http://www.fizell.org/research.htm>

Merci beaucoup.

Joe Fizell

[Lire un autre bulletin](#)

[Page d'accueil](#)